

L A

# CONSTRUCTION LYONNAISE

REVUE MENSUELLE  
DES ENTREPRISES PUBLIQUES ET PRIVÉES  
— ARCHITECTURE ET TRAVAUX PUBLICS —

PRIX DE L'ABONNEMENT POUR UN AN

France, Algérie, Alsace-Lorraine. . . . . 12 fr.  
ÉTRANGER LE PORT EN SUS

ADMINISTRATION : RUE GENTIL, 4, A LYON

Imprimeur-Gérant : PITRAT Aîné

LES ANNONCES SONT REÇUES EXCLUSIVEMENT  
à l'Agence de Publicité, 14, rue Confort, à Lyon

## AVIS

*Pour répondre aux nombreux témoignages de sympathie et d'encouragement de nos Lecteurs, la CONSTRUCTION LYONNAISE, commencera sa troisième année de publication avec 16 pages de texte.*

## LES CHEMINS DE FER LYONNAIS<sup>1</sup>

### II

#### ÉTAT ACTUEL DE LA QUESTION

Il est temps enfin de faire intervenir la question d'un chemin de fer de ceinture qui, en principe, doit relier les différentes voies partant d'un même centre. Mais ce qui était possible et facilement réalisable à Paris par exemple, ne l'est plus aussi facilement lorsqu'il s'agit d'une ville comme Lyon, assise dans une double vallée et étagée sur des coteaux comme ceux de la Bresse et de Fourvière. Et cependant il est nécessaire de pouvoir relier entre elles les différentes têtes de ligne qui aboutissent dans les divers quartiers de la ville. Ce qu'il importe avant tout, c'est de mettre Saint-Just et la Croix-Rousse ainsi que leurs voies ferrées en communication avec le bassin de la Loire et l'une des grandes lignes du réseau général. Avec le chemin de fer de Francheville à la gare de la Croix-Rousse, toutes ces données sont satisfaites, et en outre on établit une relation directe entre le camp de Sathonay ainsi que les forts que dominent le plateau bressan et toute la ligne de défense de l'ouest depuis le Verdun jusqu'à Saint-Genis. Nous savons de source certaine combien pareille idée a séduit le ministère de la guerre, et nous ne serions point surpris de voir l'administration militaire réclamer du service de l'intérieur la prompt exécution d'une pareille ligne.

L'idée première de traverser la Saône par un viaduc n'est certes point nouvelle, plus de dix projets dorment depuis longtemps dans les cartons officiels. Outre le charme pittoresque qu'une pareille construction pourrait présenter, quels services ne rendrait-elle pas ! Il va sans dire que ce viaduc serait, à la façon de certains ponts de la Suisse, construit à double fin : à un niveau circuleraient les trains du chemin de fer, tandis qu'à un autre étage passeraient voitures et piétons ; nul doute qu'à l'aide d'une modique rétribution on n'arrive rapidement à amortir une partie considérable du capital engagé dans une semblable entreprise.

D'après le projet présenté par la Compagnie du chemin de fer de Saint-Just, la traversée de Lyon entre Saint-Just et la Croix-Rousse n'est que 3,705 mètres. L'estimation de la totalité des travaux s'élèverait à 7 millions environ. Pareille somme est certes

bien minime, si on la compare à ce qu'ont coûté les traversées de Lyon à Perrache et à Vaise.

**Ligne de Tassin à Cuire.** — Avec le second projet, celui qui est présenté par la Compagnie des Dombes, la solution peut sembler au premier abord plus économique ; en effet, l'embranchement direct reliant la ligne de Givors à Paray-le-Monial à la ville de Lyon est déjà créé ; c'est la voie actuelle de Tassin à Saint-Paul sur la ligne de Montbrison à Lyon ; de plus la gare à Lyon est déjà construite ; mais une fois là, il s'agit de relier cette gare à celle de la Croix-Rousse. Une nouvelle étude de ce tracé vient d'être demandée par le conseil municipal de la ville. A la sortie de la gare de Saint-Paul, la Saône serait franchie par un pont, et l'on entrerait en montée dans un tunnel traversant le plateau de la Croix-Rousse pour en sortir à flanc de coteau, de façon à atteindre la ligne des Dombes vers la station de Cuire. Malgré une différence de niveau aussi considérable, la pente n'excéderait pas 15 millimètres par mètre.

Cette solution, tout en présentant de grands avantages, aurait cependant pour inconvénient de ne pas desservir aussi directement qu'avec l'autre projet les deux plateaux de Saint-Just et de la Croix-Rousse. Tout en répondant aux besoins extérieurs de la ville et en mettant en communication directe la ligne des Dombes avec les réseaux du sud et de l'ouest, on ne donnerait pas aussi entière satisfaction aux populations de ces deux grands quartiers.

#### ÉTAT SECONDAIRE

Pour desservir les grandes lignes du réseau principal et leur apporter un contingent de voyageurs et de marchandises suffisant, on a dû créer un certain nombre de petites lignes passant par des points intermédiaires entre les différentes branches du grand réseau. Ces petites lignes convenablement réparties coopèrent activement à entretenir un apport continu à la grande circulation ; et si la plupart prises isolément ne sont pas toujours suffisamment rémunératrices par elles-mêmes, on peut affirmer cependant que dans leur ensemble elles contribuent pour une large part aux bénéfices dont jouissent les lignes principales. Ces lignes en principe doivent être construites dans des conditions spéciales d'économie. A celles pour lesquelles on peut prévoir un avenir de prospérité plus grand, on réserve, soit une double voie analogue aux grandes lignes, soit, plus simplement, une voie unique. Sur les autres on se borne à construire une voie plus étroite, qui n'entraîne pas à autant de dépenses, comme premier établissement et comme frais de matériel roulant.

Jusqu'à présent, ces lignes secondaires sont fort peu nombreuses dans notre région. Parmi celles qui sont en plein fonctionnement, nous signalerons la ligne de Belleville à Beaujeu, celle de Marlieux à Châtillon dans la Dombes, puis dans notre ville les chemins à traction sur plan incliné de Lyon à la Croix-Rousse et

<sup>1</sup> Voir numéro le 20.

de Lyon à Fourvière et Saint-Just. Ces deux dernières lignes, plus connues à Lyon sous le nom de *ficelles* à cause du câble qui sert à la traction, sont plus particulièrement destinées à relier le centre de la ville à deux têtes de grandes lignes situées sur les coteaux.

Comme on le voit, dans le département du Rhône, les voies ferrées du réseau secondaire sont peu étendues, et il importe pour satisfaire de bien justes et bien légitimes intérêts, de multiplier de pareilles voies de communication. Déjà deux nouvelles lignes sont en construction et doivent bientôt être livrées au public ; nous voulons parler des lignes de Lyon à Trévoux sur la rive gauche de la Saône, et de Lyon à Saint-Genis-d'Aoste.

Nous allons dire quelques mots des différentes lignes de ce réseau.

**Chemin de fer de Belleville à Beaujeu.** — Dans le principe, les premiers auteurs du chemin de fer de Belleville à Beaujeu avaient eu en vue de relier le Beaujolais par la vallée de l'Ardière à la grande ligne de Paris à Lyon. Cette ligne, qui ne mesure que 13 kilomètres, fut exploitée d'abord par la Compagnie concessionnaire. Aujourd'hui elle est devenue la possession de la Compagnie P.-L.-M. Mais en même temps, l'ancienne Compagnie avait eu le projet de prolonger à l'ouest cette ligne à travers le haut Beaujolais et le Charolais jusqu'à Chauffailles et à Roanne, tandis qu'à l'est, après avoir traversé la Saône à Belleville, elle irait jusqu'à Trévoux.

La première partie de ce tracé présente incontestablement de grandes difficultés d'exécution, on ne saurait franchir sans des rampes assez fortes la chaîne du Beaujolais ; certes l'exécution d'un pareil travail n'est pas impossible, mais les avantages qui en résulteraient seraient bien minimes. Une fois la ligne de Givors à Paray-le-Monial construite, les produits agricoles du Charolais trouvent un facile débouché. Quant à la seconde partie du tracé, nous ne pensons pas qu'il y ait jamais un bien grand échange commercial entre le Beaujolais et la Bresse : faire aboutir différents pays au grand réseau, voilà l'essentiel ; mais s'imposer une communication directe entre eux nous semble, pour le moment du moins, bien moins nécessaire.

**Ligne de Tarare à Villefranche.** — Une autre ligne, située dans la même région et appelée à un avenir réel, est celle qui doit relier directement les deux villes de Tarare et de Villefranche sur un parcours de 32 kilomètres en desservant Pontcharra, les Olmes, Ponts-Tarrets, Bois-d'Oingt, Frontenas, Alise et Liargue. Elle évitera aussi aux voyageurs de Tarare se dirigeant sur Paris de descendre jusqu'à Saint-Germain au Mont d'Or ; pareille ligne est plus particulièrement destinée aux voyageurs et aux transports de petite messagerie, Tarare se trouvant déjà sur une grande voie en communication directe avec Paris par le Bourbonnais.

Cette ligne vient d'être concédée à la Compagnie du chemin de fer de Lyon à Saint-Just. La concession porte que la ligne sera faite, « soit à une voie normale de 1 mètre 50 suivant les conditions générales de l'avant-projet présenté par la Compagnie, soit à voie étroite de 1 mètre en suivant, dans ses données principales, le tracé de la voie large, mais avec faculté de réduire le rayon des courbes jusqu'à 200 mètres et d'adopter des pentes de 25 millimètres au plus par mètre ». Le projet à voie étroite est celui adopté en principe ; le projet à voie large n'est que facultatif pour la Compagnie concessionnaire. Cette ligne devra être construite et mise en exploitation dans un délai de six ans à partir de la date de la loi déclarant d'utilité publique et autorisant l'exécution. Il a été alloué à cet effet par le conseil général du département du Rhône une subvention de 1.000.000.

**Ligne de Lyon à Trévoux.** — Si nous nous reportons à quelques années en arrière, nous nous souviendrons sans peine de tout le mouvement qui se faisait sur les rives de la Saône, alors

qu'un service régulier de bateaux à vapeur desservait ces nombreuses petites villes si pittoresquement échelonnées sur ses bords depuis Mâcon jusqu'à Lyon. Aujourd'hui, malgré la construction de la voie ferrée, malgré l'abaissement des divers tarifs, la navigation tient tête encore au chemin de fer et lui fait une concurrence effective. Un chemin de fer construit dans des conditions économiques et desservant les bords de la Saône serait certainement une ligne utile et productive. C'est ce qu'a si bien compris la Compagnie qui vient d'entreprendre la construction du chemin de fer de Lyon à Trévoux qui, avant deux ans, doit être livré au public. Nul doute qu'avant peu, il ne soit prolongé plus au nord jusqu'à Villefranche d'abord, puis ensuite jusqu'à Mâcon, de façon à desservir tout le flanc latéral du grand triangle bressan.

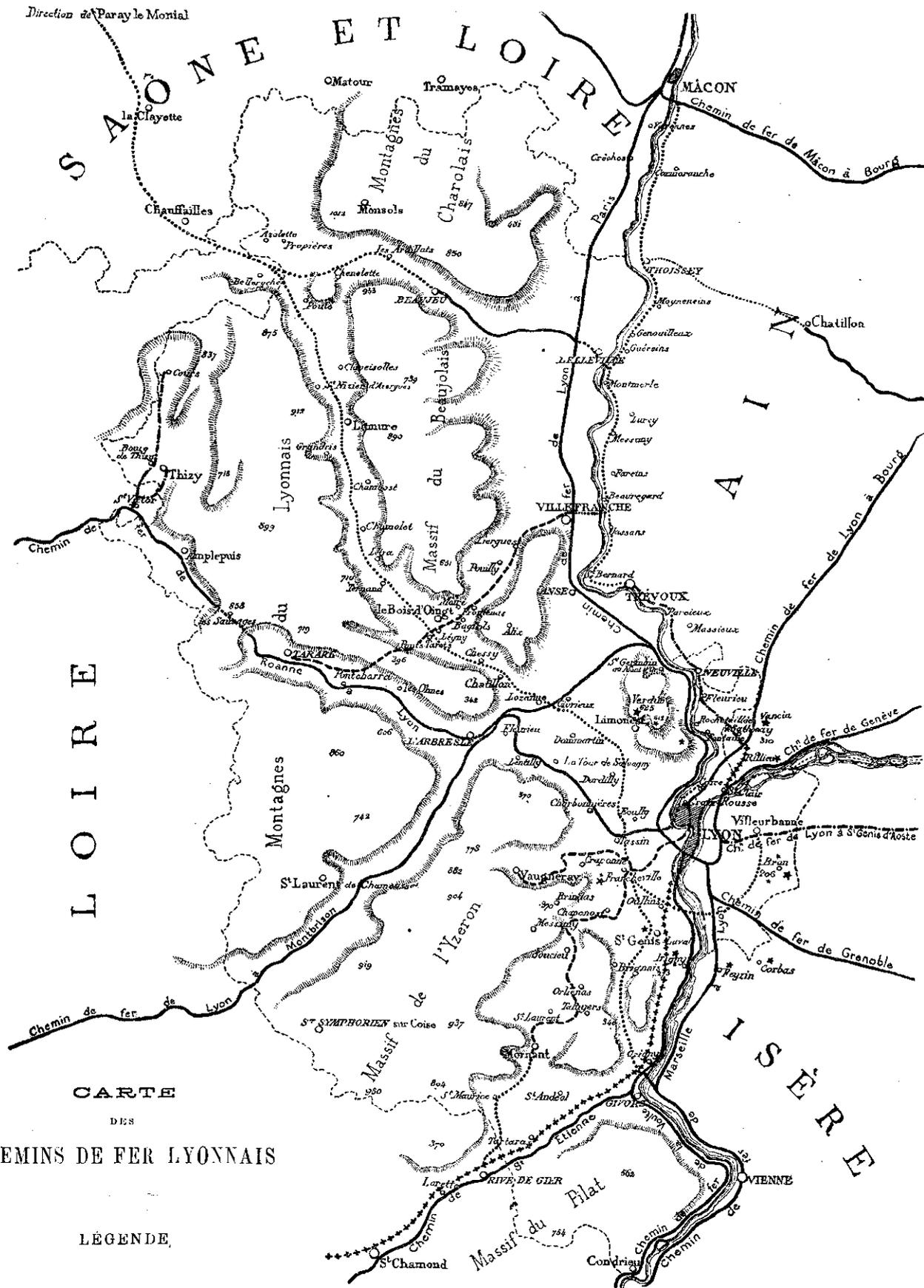
**Ligne de Cours et Thisy à Saint-Victor.** — Plus à l'ouest, il existe actuellement deux petites lignes en construction desservant des intérêts absolument locaux ; ce sont les lignes de Cours à Saint-Victor par Bourg-de-Thisy et de Thisy à Saint-Victor ; toutes les deux se reliant par cette dernière station au chemin de fer de Lyon à Roanne par Tarare.

La construction de la ligne de Cours à Saint-Victor par la vallée de la Trambouze est en voie d'achèvement ; celle de Thisy à Saint-Victor va entrer dans la période d'exécution ; c'est un simple chemin de fer routier à locomotive et à voie étroite de 0.96.

**Ligne de Lyon à Vaugneray et Mornant.** — Au sud-ouest de Lyon, il n'existe encore aucune ligne de chemin de fer, et pourtant il y a dans tout ce massif de riches régions agricoles qui sont sans cesse en communication avec le chef-lieu du département. Deux lignes sont demandées et leur construction ne saurait tarder à s'effectuer ; la première de Lyon à Vaugneray, la seconde de Lyon à Mornant, toutes deux ayant une voie commune de Lyon à Francheville. Ces deux chemins seraient construits à petite section. Plus tard la ligne de Mornant pourrait être prolongée au delà jusqu'à Rive-de-Gier, en cas de non-achèvement de la seconde ligne de Saint-Étienne à Lyon.

La construction de ces deux chemins, en vertu d'une délibération du Conseil général du département du Rhône à la date du 10 septembre dernier a été concédée à la Compagnie du chemin de fer de Lyon à Saint-Just et pour 99 ans. Il a été stipulé que la voie n'aurait que 1 mètre de large, mais que dans la partie comprise entre Francheville et Saint-Just, en vue de l'embranchement de la ligne de Givors à Paray-le-Monial, la Compagnie se réservait, sans augmentation de subvention, la faculté de donner passage aux voitures à voie normale de 1 mètre 50 par l'adjonction d'un troisième rail. Sur cette double ligne les pentes ne s'élèveront pas au-dessus de 22 millimètres par mètre, et le rayon des courbes ne s'abaissera pas au-dessous de 200 mètres dans les parties uniquement à voie étroite et au-dessous de 300 mètres dans les autres. La ligne devra être exécutée et mise en exploitation par la Compagnie dans un délai de trois ans seulement à partir de la promulgation de la loi déclarant l'utilité publique, et autorisant l'exécution des travaux. Une somme de 2 millions de francs a été allouée à cet effet par le département à titre de subvention distincte de celle que l'État pourra allouer de son côté en vertu de la loi du 11 juin 1880 sur les chemins de fer d'intérêt local et de celle que la Compagnie pourra obtenir des communes et des particuliers.

**Ligne de Saint-Just à Rive-de-Gier.** — Il y a quelque temps, un industriel avait proposé de construire sans subvention une ligne reliant directement Rive-de-Gier et le bassin de la Loire à Lyon, par Saint-Just de façon à éviter le contour qui se fait sur la ligne actuelle en passant par Givors. Malgré les côtés séduisants de ce projet, MM. les ingénieurs des ponts et chaussées chargés d'en examiner l'étude, ainsi que les conseils généraux du Rhône



CARTE  
DES  
CHEMINS DE FER LYONNAIS

LÉGENDE

- Chemin de fer en exploitation.
- — — — — entré dans la période d'exécution.
- +++++ concédé, mais dont l'exécution est ajournée par le concessionnaire.
- - - - - concédé par la délibération du Conseil général du Rhône du 10 septembre 1880.
- ..... Tracé hypothétique des différentes lignes projetées.
- Limite de département.
- \*\* Forts et Fortins.

Echelle au  $\frac{1}{440,000}$

et de la Loire ont cru devoir ajourner la concession de cette ligne comme faisant double emploi avec la ligne d'intérêt général de Givors à Paray-le-Monial par Francheville Saint-Just.

**Ligne de Saint-Étienne à Lyon, rive gauche du Gier.** — Après la campagne de 1870-71, il y eut dans le monde minier et métallurgique une véritable panique. Au moment de la reprise des affaires, on prétendit que l'ancienne ligne desservant le bassin de la Loire était devenue insuffisante, et qu'il était de toute nécessité de construire dans le plus bref délai une seconde ligne parallèle à la première et répondant à peu près aux mêmes besoins. Cette seconde ligne, tracée dans l'étroite vallée du Gier, a été concédée à la Compagnie P.-L.-M. Mais aujourd'hui que l'on envisage les choses plus froidement, malgré une augmentation considérable et toujours progressive dans les trafics, le besoin de la construction de cette ligne ne paraît plus aussi immédiat. Quoi qu'il en soit, en admettant qu'il faille un jour en venir là, l'établissement du chemin de fer de Givors à Paray-le-Monial, avec son embranchement de Francheville Saint-Just Croix-Rousse, simplifierait notablement la construction de la ligne nouvelle, en la réduisant à la seule partie comprise entre Saint-Étienne et Givors.

**Ligne de Sathonay à Saint-Clair.** — La Compagnie des Dombes, toujours préoccupée de relier la ligne de Lyon à Bourg avec le reste du réseau par un point moins éloigné de Lyon que ne l'est la station de Bourg, a présenté deux projets, l'un allant de Cuire à la gare de Saint-Paul à Lyon et dont nous avons parlé, l'autre reliant Sathonay à la gare de Saint-Clair sur le chemin de fer de Genève; cette dernière ligne lui a été déjà concédée et l'on n'attend qu'une approbation des projets pour les mettre à exécution; cette voie à grande section serait établie sur des pentes ne dépassant pas 15 millimètres.

**Ligne de Lyon à Saint-Genis-d'Aoste.** — La plaine du Dauphiné qui s'étend à l'est de Lyon va être bientôt desservie par un nouveau chemin de fer; partant de Lyon même, où elle se reliera au reste du réseau par la ligne de Genève, cette nouvelle ligne passera par Meyzieu, Crémieu, Morestel, et ira, provisoirement du moins, jusqu'à Saint-Genis-d'Aoste. Au mois de juin prochain, une partie du chemin sera livrée à l'exploitation; à cette époque la ligne sera finie depuis Lyon jusqu'à la Sablonnière entre Crémieu et Trépel.

**Ligne de ceinture.** — Enfin une dernière ligne possible, mais encore à l'état de simple projet, serait celle d'un véritable chemin de ceinture dans la région basse des plaines qui entourent Lyon au sud et à l'est. Partant de Saint-Genis-Laval où elle se relierait aux grandes lignes déjà existantes, elle contournerait Lyon après avoir traversé le Rhône, au dedans de la grande ligne des forts extérieurs qui sont appelés à protéger notre ville en cas d'attaque. Pareille ligne, presque exclusivement stratégique, compléterait dans la plaine la ligne élevée de Francheville à la Croix-Rousse, et se relierait avec elle soit à Saint-Clair, soit à Saint-Genis Laval.

#### RÉSUMÉ ET CONCLUSIONS

Il ressort, de tout ce que nous venons de dire, la construction à bref délai d'un ensemble de plus de 240 kilomètres de chemins de fer à grande ou petite section dans notre région pour compléter définitivement l'établissement du grand et du petit réseau. Dans ces conditions, si l'on se base sur les précédents fournis par la construction du chemin de fer de Lyon à Montbrison, le dernier exécuté, et celui qui a été fait dans les conditions de la plus stricte économie, on pourra établir approximativement le prix de revient de ces différentes lignes. Pour un parcours de 76 kilomètres, le chemin de fer de Lyon à Montbrison a coûté 14 millions, soit environ 185,000 francs par kilomètre. Ce serait donc une somme d'environ 42 millions qu'il faut admettre

pour compléter le réseau de voies ferrées dans la région lyonnaise; mais il est vrai de dire que plusieurs de ces lignes coûteraient davantage. Ainsi la traversée de Lyon sur une longueur de 3 kilomètres 705 mètres a été estimée 7 millions par la Compagnie de Saint-Just, et l'ensemble des seules lignes dont elle demande l'exécution s'élève, d'après elle, à 57 millions.

On peut donc porter à 60 millions le total des sommes à prévoir pour exécuter tous ces travaux. Pareille somme ne présente rien d'anormal si l'on considère les difficultés d'exécution et les dépenses que l'on sera obligé de faire dans la partie supérieure de l'Azergue, en traversant le col des Echarmeaux et aux abords de Lyon et de Givors.

La Compagnie du chemin de fer de Saint-Just a déjà demandé une subvention de 29 ou 31 millions suivant le tracé adopté pour la ligne de Givors à Paray-le-Monial, et en supposant que l'État prendrait à sa charge la traversée de Lyon. Quant au département, il a, comme nous l'avons vu, voté la somme de 3 millions pour l'établissement immédiat des lignes de Lyon-Francheville à Mornant et Vaugneray, et Tarare à Villefranche, et une autre somme de 2 millions à titre de concours, à la disposition de l'État pour la construction de la ligne de Givors à Paray-le-Monial. C'est à l'État et aux sociétés constituées à parfaire désormais le reste du capital nécessaire pour mener à bonne fin toutes ces différentes constructions.

A. LOCARD

## JURISPRUDENCE DU BATIMENT

### MARCHÉ A FORFAIT. — ARCHITECTE. — ENTREPRENEUR

Nous avons déjà étudié, pour les lecteurs de la *Construction* le principe, peu connu en pratique, contenu dans l'article 1793 du Code civil: « Lorsque un architecte ou un entrepreneur s'est chargé de la construction à forfait d'un bâtiment d'après un plan arrêté et convenu avec le propriétaire du sol, il ne peut demander aucune augmentation de prix, ni sous le prétexte de l'augmentation de la main-d'œuvre ou des matériaux, ni sous celui d'augmentations ou changements faits sur ce plan, si ces changements ou augmentations n'ont pas été autorisés par écrit, et le prix convenu avec le propriétaire. »

La Cour de cassation, par un arrêt à la date du 10 mai 1880, vient de consacrer une restriction à la rigueur de cet article; l'hypothèse prévue dans cette décision présente un certain intérêt et mérite d'être reproduite.

Par convention, les sieurs Sibilat et Béranger s'étaient chargés de construire pour le compte d'un sieur Chadebuc une maison composée de rez-de-chaussée, deux étages et bâtiments sur cour dont le devis et le cahier des charges avaient été préalablement dressés par Chadebuc, et le prix convenu à forfait de 53.773 fr. 15 cent.

L'article 3 de la convention portait: « Les entrepreneurs ne pourront faire aucun changement aux plans signés, sans le consentement par écrit du propriétaire. Mais le propriétaire pourra toujours faire au fur et à mesure de l'exécution les changements ou modifications qu'il jugera convenables, sans que cela donne lieu à augmenter le chiffre du forfait, si ces changements n'occasionnent pas aux entrepreneurs un accroissement de dépenses; dans le premier cas les entrepreneurs donneront leur acquiescement, et dans le cas, où des changements et modifications donneraient lieu à une augmentation ou diminution de dépense, le prix devra être établi de suite et accepté par écrit par le propriétaire et les entrepreneurs. »

Enfin l'article 2 stipulait « que les travaux seraient surveillés

par un architecte, lequel en aura la direction, et les entrepreneurs seront tenus de suivre les ordres qui seront donnés par lui, ainsi que tous les croquis d'exécutions. »

Dans ces conditions le procès s'engagea : les entrepreneurs demandaient le paiement de 79.614 fr. 59 au lieu de 53, 773 fr. prix du forfait. Ils alléguaient que l'augmentation demandée concernait un supplément de travaux, commandé par l'architecte auquel il devaient obéir, d'après la convention originaire. Il prouvaient d'ailleurs que l'architecte avait examiné leur compte et l'avait signé. Le propriétaire répondait en se retranchant derrière la disposition de l'art. 1793, et disait que les entrepreneurs avaient à tort dépassé le prix du forfait convenu.

La Cour de cassation a décidé que l'article 1793 ne s'applique qu'au forfait *pur et simple*; que la convention prévoyait certaines augmentations, qu'ainsi les entrepreneurs n'étaient pas rigoureusement liés, que d'ailleurs le propriétaire avait usé de la faculté d'ordonner de nouveaux travaux, qu'il s'était lui-même placé en dehors du forfait.

Les entrepreneurs ont donc été déclarés admissibles dans leur demande d'un supplément de prix.

A. PALMARINI

## CONCOURS

### MONUMENT A ÉLEVER EN L'HONNEUR DE VICTOR EMMANUEL — ITALIE —

Nous avons annoncé dans notre dernier numéro le concours ouvert à Rome pour le monument à élever en l'honneur de Victor-Emmanuel II, premier roi d'Italie; voici le programme extrait de la *Gazetta ufficiale* :

ART. PREMIER. — En exécution de la loi du 25 juillet 1880 et du décret royal du 13 septembre courant, un concours est ouvert pour les projets d'un monument à élever à la mémoire de Victor-Emmanuel II, libérateur de la patrie, fondateur de son unité.

ART. 2. — Pourront concourir tous les artistes, indistinctement, italiens et étrangers.

ART. 3. — Aucune entrave n'est mise à l'invention des concurrents, soit en ce qui concerne la conception et le style, soit pour choix du lieu où l'on se propose d'élever le monument.

ART. 4. — Les projets ne devront pas dépasser pour la dépense le devis de neuf millions de livres italiennes.

ART. 5. — Les dessins ou modèles devront être exécutés de façon à démontrer clairement l'idée du concurrent.

ART. 6. Les projets devront porter la signature et l'adresse de l'auteur, ou bien une devise répétée sur l'enveloppe d'une lettre cachetée, dans laquelle se trouvera l'indication du nom et du domicile du concurrent. Les enveloppes des projets qui auront remporté un prix seront seules ouvertes.

ART. 7. — Aux termes de la loi du 25 juillet 1880, le concours sera clos à cinq heures de l'après-midi le 23 (vingt-trois) septembre 1881.

ART. 8. — Les projets devront être remis, à partir du 25 (vingt-cinq) août 1881, au secrétariat de la Commission royale près le ministère de l'intérieur.

Tous les projets, à l'exception de ceux qui auront été primés, devront être retirés dans le délai de deux mois à partir de la date de la publication du jugement.

ART. 9. — Avant le jugement, il sera fait une exposition publique des projets présentés.

Le jugement sera publié par la Commission royale dans la *Gazetta ufficiale del Regno* sous forme d'un rapport annonçant les résultats du concours.

ART. 10. — Trois prix, un de 50,000 fr., un de 30,000 fr. et

un de 20,000 fr. seront décernés, respectivement et par ordre de mérite, aux auteurs des trois meilleurs projets.

Pour obtenir un prix, il faudra avoir non moins de dix points favorables.

Les projets auxquels on aura décerné un prix deviendront la propriété de l'État.

ART. 11. — La concession des prix aux concurrents ne liera pas l'État envers eux, relativement au choix du projet à exécuter, et l'auteur du projet choisi ne pourra pas prétendre que l'exécution doit lui être confiée de préférence à tout autre.

ART. 12. — La Commission chargée d'accorder les prix, de choisir le projet à exécuter, de recueillir les souscriptions pour le monument national et de veiller à la bonne exécution de l'œuvre, a été nommée par décret royal du 13 septembre courant.

### CONSTRUCTION DE DEUX ÉCOLES NORMALES, LYON

— RÉSULTATS —

Le jury, chargé d'examiner et de classer les projets pour la construction de deux écoles normales à Lyon, a terminé ses opérations.

Les projets ont été primés dans l'ordre suivant :

1<sup>er</sup> prix. — M. César Pompée, architecte à Paris;

2<sup>e</sup> prix. — M. Adolphe Coquet, architecte à Lyon.

Il n'y a pas eu de troisième prix.

Les projets resteront déposés pendant quinze jours du lundi 20 novembre au lundi 13 décembre, dans la salle du Conseil général, à l'hôtel de ville.

L'exposition sera publique tous les jours de la semaine, de 11 heures à 3 heures.

### GROUPES SCOLAIRES DE LEVALLOIS-PERRET

— RÉSULTATS —

Le concours des groupes scolaires de Levallois Perret a été jugé hier, sous la présidence de M. Trébois, maire, au palais de l'Industrie.

Voici les noms des lauréats :

Groupe A. — 1<sup>er</sup> prix : 3,000 fr. — N° 27, MM. Naudin et Lemaire. — 2<sup>e</sup> prix : 1,500 fr. — N° 16, M. Legros. — 3<sup>e</sup> prix : 1,000 fr. — N° 18, M. Woillez.

Mentions honorables *ex æquo* : 1<sup>er</sup> n° 11 et 29 MM. Davioud et Cassien-Bernard. — 2<sup>e</sup> n° 52, M. Jaffaux. — 3<sup>e</sup> n° 6, M. Constant-Bernard.

Groupe B. — 1<sup>er</sup> prix : 3,000 fr. — N° 21, M. Louis Calinaud. — 2<sup>e</sup> prix : 1,500 fr. — N° 17, M. Legros. — 3<sup>e</sup> prix. N° 30, M. Cassien-Bernard.

Mentions honorable. — 1<sup>er</sup> n° 12, M. Davioud. — 2<sup>e</sup> n° 20, M. Eugène Calinaud. — 3<sup>e</sup> n° 19, M. Woillez. — 4<sup>e</sup> n° 28, M. Lasseron. — 5<sup>e</sup> n° 33, M. Charles Abrizzio. — 6<sup>e</sup> n° 46, M. Ydée.

### CONSTRUCTION D'UN HOPITAL AU HAVRE

— RÉSULTATS —

Le Jury chargé de se prononcer sur le concours ouvert pour la construction d'un hôpital au Havre vient de classer comme suit les projets soumis à son examen :

1<sup>er</sup> Prix (6.000 fr.). Plan portant pour épigraphes « *Spes*, n° 1, auteur M. L. David, architecte à Paris.

2<sup>e</sup> Prix (3.000 fr.). Plan portant pour marque une *ancres rouge*, auteur M. Marius Coudoire, architecte à Paris.

3<sup>e</sup> Prix (1,000 fr.) Plan portant pour épigraphe *Spes*, n° 4466, auteurs MM. Coutain, architecte et le Docteur Marc, du Havre.

Les plis cachetés se rapportant aux neuf autres projets n'ont pas été ouverts. Les auteurs de ces projets pourront les faire réclamer à l'hospice à partir du 1<sup>er</sup> janvier prochain.

### VACANCE D'UN ARCHITECTE MUNICIPAL

Le maire de la ville de Nancy a fait publier un programme des

conditions imposées aux candidats pour concourir à la place d'un architecte municipal qui est vacante dans cette ville.

La place est de 6,000 francs. Toutes les justifications doivent être envoyées d'ici au 15 février prochain.

### CHAUFFAGE ET VENTILATION DES LIEUX HABITÉS<sup>1</sup>

Le chauffage et la ventilation des lieux habités prennent une place chaque jour plus importante dans la construction ; bien plus complètes et plus amples qu'autrefois dans les édifices publics, leurs applications ont pénétré dans les habitations particulières, où rien de semblable n'existait jadis, et où le confort moderne exige aujourd'hui les installations les plus soignées.

Parmi les applications de la chaleur aux procédés industriels, mécaniques, métallurgiques, etc., telles que les indiquait Péclet dans son grand *Traité*, le chauffage et la ventilation des lieux habités ne formaient que des chapitres particuliers d'un ensemble beaucoup plus vaste. Aujourd'hui ce sujet spécial est devenu trop important par lui-même pour n'être qu'un accessoire, et il était nécessaire de le traiter séparément pour le traiter complètement.

Théoriquement, les principes généraux établis par l'illustre Péclet restent toujours la base de toutes les applications nouvelles ; mais, pratiquement, il est nécessaire de montrer avec détails comment ces principes permettent de déterminer les dimensions, la puissance, la consommation en combustible des nombreux appareils actuellement employés. Chaque constructeur s'étant créé des méthodes, des procédés particuliers pour établir ses appareils, ses conduites de chaleur, ses cheminées d'appel, etc., il fallait coordonner ces procédés particuliers, les rattacher aux principes fondamentaux, en complétant ceux-ci lorsque cela était nécessaire.

Il fallait surtout ramener l'étude de ces questions, aujourd'hui très complexes, et trop peu connues à cause de cette complexité même, à la simplicité que réclame la pratique, d'autant mieux que ces connaissances sont appelées à devenir familières à tous ceux qui s'occupent de l'art de la construction. En effet non seulement elles sont indispensables aux constructeurs spéciaux, mais aussi à l'architecte où à l'ingénieur qui dirigent les travaux d'ensemble et qui doivent contrôler, souvent guider le constructeur ; ils doivent aussi lui préparer le terrain, disposer à l'avance les murs, les planchers pour recevoir les appareils de chauffage et de ventilation. Entre eux doivent s'établir une entente, un concours, qui exigent chez les uns et les autres la connaissance des principes en même temps que des procédés d'exécution.

Tel est le but que l'auteur, bien connu par ses travaux si curieux au point de vue de la vulgarisation pratique de la science des constructions, s'est proposé en rédigeant le *Traité* du chauffage et de la ventilation des lieux habités. Aussi ce volume est-il écrit surtout en vue de la pratique ; les formules et les calculs nécessaires pour l'établissement de projets sont accompagnés de nombreuses applications pour en bien marquer le sens.

Mais comme le plus souvent ces calculs sont longs et compliqués, ils sont toujours traduits en tableaux graphiques où le praticien trouve, tout calculés, les résultats dont il a besoin ; enfin chaque tableau graphique est accompagné à son tour d'exemples qui en font entièrement comprendre l'emploi.

C'est pourquoi la plupart des praticiens pourront considérer les calculs simplement comme des pièces justificatives, et se porter directement aux tableaux graphiques où ils trouveront immédiatement la solution des questions qu'ils ont à traiter.

<sup>1</sup> *Cours de Construction civile*, première partie, Chauffage et Ventilation des lieux habités, par P. Planat. Paris, Ducher et C<sup>ie</sup>, rue des Ecoles, 51. Un fort volume in-8, orné de 330 dessins et gravures sur bois.

Pour bien marquer cette distinction, chaque chapitre a été divisé en deux parties ; l'une théorique, où sont exposés les calculs, les formules qui s'en déduisent et leurs applications ; l'autre où figurent les conséquences pratiques de ces formules, et les tableaux graphiques avec exemples pour toutes les questions traitées.

C'est en vertu du même principe, parler aux yeux, que, dans la description des appareils et procédés actuellement employés, les figures ont été multipliées beaucoup plus qu'on ne le fait habituellement, un simple croquis étant toujours plus explicite que les explications les plus détaillées.

Telle est la méthode suivie dans toutes les divisions de l'ouvrage, dont les principales sont, après l'exposé des principes généraux et des lois de l'écoulement des gaz et des vapeurs, la construction et l'installation de la cheminée d'appartement (sujet le plus simple en apparence, le plus difficile en réalité et le moins connu) ; le chauffage à l'air chaud ; le chauffage par la vapeur, par l'eau chaude, par le gaz ; puis la ventilation naturelle, la ventilation d'été et la ventilation d'hiver, par les différents moyens d'appel connus, et enfin la ventilation mécanique, dont on fait aujourd'hui grand usage.

### AVIS & RENSEIGNEMENTS DIVERS

**Société académique d'architecture de Lyon.** — La Société académique d'architecture de Lyon a procédé dans sa séance du 2 de ce mois au renouvellement de son bureau. Ont été nommés pour l'exercice 1881-82 :

Président, M. ECHERNIER. — Vice-président, M. JOURNOUD. — Secrétaire, M. PASCALON. — Secrétaire adjoint, M. BISSUEL. — Trésorier, M. FEUGA. — Archiviste, M. MONVENOUX.

**Les Maîtres ornemanistes.** — La librairie E. Plon et C<sup>ie</sup> vient de faire paraître les 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> livraisons des *Maîtres ornemanistes*. Ces deux livraisons sont consacrées à l'école française du dix-huitième siècle, style Louis XV et Louis XVI.

Parmi les planches qui accompagnent les notices, on remarquera deux panneaux pour salle de bain, par Queverdo, un motif par Moreau le jeune, un cartouche de Fantuzzi, un carrosse de gala de Giro Ferri, deux cartouches de della Bella, etc., etc.

### DEMANDES EN AUTORISATION DE BATIR

Maison, rue Gigodot, M. Mermet, rue Dumont-d'Urville, 10. — Maison du Château, les ateliers de la Buire. — Deux maisons, 4, rue des Missionnaires, M. Lafont. — Maison, 12, rue de Jarente, M. Boissoumier, rue Fénélon, 27. — Maison, Grande-Rue de la Guillotière, 200 et rue du Béguin, M. Anselmier.

### TRAVAUX PARTICULIERS COMMENCÉS A LYON

**1<sup>er</sup> ARRONDISSEMENT.** — *Rue Bât-d'Argent, 11.* — Bâtiment pour magasins. Propr., M. Cambefort, rue Pizay, 18 ; arch., M. Pascalon, rue de la République, 6 ; entrepr., M. Fessetaud, rue de Vauban, 81. — Fondations.

**2<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT.** — *Rue Henri-Quatre ; retour, rues Franklin et Bourgelat.* — Construction d'un marché couvert. Propr., la Ville de Lyon ; archit., M. Hirsch ; entrepr., MM. Parot-Boudet, pour la maçonnerie, et James Perrin, pour la charpente en fer. — Couvert. — *Rue Saint-Dominique, 8 ; retour, rue des Archers.* — Construction d'un bâtiment de rapport. Propr., M. Dutel ; archit., MM. Feuga et Despierre ; entrepr., M. Dumont, 8, rue de la Platière. — 4<sup>e</sup> étage. — *Rue de l'Hôpital, 6, 8, 10 ; place de l'Hôpital, rue Confort, 19, 21.* — Maison d'habitation. Propr., Hospices civils ; archit. en chef, M. Pascalon, entrepr., M. Parot, rue Constantine, 20. — au 1<sup>er</sup> étage. — *Rue Mazard, 8.* Construction d'un bâtiment de rapport. Propr., M. Renel ; arch., M. Chatagnon, 12, rue du Béguin. — Rez-de-chaussée. — *Cours Suchet, 64, retour rue Delandine.* — Construction d'une glacière. Propr., M. Rinck, cours du Midi, 12 ; arch., M. Reboul ; entrepr., M. Gigodot. Couverte. — *Cours Charlemagne, 44.* — Bâtiment de rapport. Propr., M. Tribout, cours Charlemagne, 42 ; entrepr., M. Leduc, rue de Béarn.

— Couvert. — *Rue Henri-Quatre, retour rue de Condé.* — Hôtel particulier. Propr., M. de Chaussat, place Perrache, 1; architecte, M. Christot, rue de l'Hôpital, 1; entrepr., M. Duchez, place d'Albon, 1. — Fondations.

3<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT. — *Cours de la Liberté, 6, et quai de la Guillotière, 5.* — Construction d'un temple protestant. Propr., une Association; archit. M. André, rue de la Charité, 11; entrepr., M. Taton, cours de Brosses, 72. Au 2<sup>e</sup> étage. — *Cours de la Liberté, 15.* — Construction d'un bâtiment de rapport. Propr. et arch., MM. Bourbon; entrepr., MM. Rouchon frères, rue Mercière, 54. — Au 2<sup>e</sup> étage. — *Cours de la Liberté, 11.* — Construction d'un bâtiment de rapport. Propr., M. Charrière; arch., M. Borthelet; entrepr., M. Grauge. — Au 5<sup>e</sup> étage. — *Cours de la Liberté, 3.* — Construction d'un bâtiment de rapport. Propr., M. Nicolas; arch., M. Pascalon; entrepr., M. Canque, 33, rue Centrale. — Couvert. — *Quai de la Guillotière, 6, et cours de la Liberté, 8.* — Construction d'un bâtiment de rapport. Propr., M. Bocuze; arch., M. Rivière; entrepr., M. Chatoux jeune, rue Vauban, 23. — Au 5<sup>e</sup> étage. — *Rue du Bas-Port.* — Bâtiment de rapport. Propr., MM. Morand et Barbier, 36, rue Thomassin; arch., M. Pascalon; entrepr., M. Dumont, 22, quai de l'Hôpital. — Couvert. — *Avenue de Saxe, 181.* — Bâtiment de rapport. Propr., M. Renel, avenue de Saxe, 242; arch., M. Chataignon, rue du Béguin, 12. — Rez-de-chaussée. — *Cours Lafayette, 129.* — Bâtiment de rapport. Propr., M. Rollet, même adresse; entrepr., M. Hyvert, 20, rue de Marsille. — Fondations. — *Rue de Créqui, 192.* — Bâtiment de rapport. Propr., M. Beaujan, rue de Créqui, 168; arch., M. Boyer; entrepr., M. Savy, rue Vauban, 49. — Couvert. — *Rue de Vendôme, 210.* — Bâtiment de rapport. Propr. et entrepr., M. Remy, même adresse; arch., M. Laurençon. — Au 2<sup>e</sup> étage. — *Rue Sainte-Élisabeth, 156.* — Bâtiment de rapport. Propr. et entrepr., M. Chavepeyre, rue Paradis, 2. — Au rez-de-chaussée — *Rue Rabelais, 63.* — Bâtiment. Propr., M. Hofherr, cours Lafayette, 22. — Au 1<sup>er</sup> étage et couvert. — *Rue Saint-Jérôme, 34.* — Exhaussement. Propr., M. Gay, entrepr., M. Cavernier, 5, rue Laurençon. — Couvert. — *Avenue de Saxe, 122.* Exhaussement. Propr., M. Simon-Perrat, même adresse; entrepr., M. Duvois, rue Masséna, 8. — Couvert. — *Rue de la Thibaudière, 22.* — Exhaussement. Propr., et entrepr., M. Chavernot, même adresse. — Au 2<sup>e</sup> étage.

4<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT. — *Cours d'Herbouville, 27.* — Maison d'habitation, Propr., M. Bojard, rue Bouteille, 21; arch., M. Porte, rue Mulet, 48; entr., M. Ballet, 31, r. Servient. Couvert. — *Rue Denfert-Rochereau, 10.* Bâtiment de rapport. Propr., M. Gomonet, grande rue de Cuire, 63; arch., M. Taillandier. — Fondations.

5<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT. — *Quai de l'Industrie, 18.* — Propr., M. Gros, arch., M. Coquet; entrepr., M. Gouyon, 50, cours de la Liberté. — 1<sup>er</sup> étage. — *Quai de Jayr, 23 et rue Saint-Cyr, 4.* — Bâtiment de rapport; propr., M. Renard; arch., M. Moreau; entrepr., M. Bellat, place Sathonay, 4. — Au 2<sup>e</sup> étage. — *Rue des Tanneurs, 4.* — Agrandissement. Propr., MM. Belle, Chapelle et C<sup>ie</sup>, rue Centrale, 39; arch., M. Arguillère; entrepr., MM. Chapelle et Tarnaud. — 1<sup>er</sup> étage. — *Rue de Saint-Cyr, 8.* — Bâtiment de rapport. Propr., M. Renvoizet, rue de Saint-Cyr, 10; arch., M. Porte, rue Mulet, 18; entrepr., M. Fessetaud, rue Vauban, 83. — Au 2<sup>e</sup> étage. — *Rue Octavio-Mey 4 et 6.* — Bâtiment de rapport. Propr., M. Clermont, 73, rue de Vauban; arch., M. Léo, place Morand; entrepr., M. Ballet, rue Servient, 31. — Fondations. — *Rue de la Duchère, angle de la rue de la Gare.* — Entrepôt de grains. Propr., M. Sabouré, quai Saint-Vincent, 54; arch., M. Richard, entrepr., MM. Chapelle et Tarnaud, rue de la Claire, 19. — Couvert. — *Montée des Génovésains, 6.* — Bâtiment de rapport. Propr., M. Four, montée des Génovésains, 5; arch., M. Porte; entrepr., M. Chateau, chemin de la Demi-Lune, 128. — Couvert.

6<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT. — *Boulevard des Brotteaux, 64.* — Bâtiment de rapport. Propr., M. Dominici; arch., M. Bellemain; entrepr., M. Emiel, 13, rue des Archers. — 4<sup>e</sup> étage. — *Boulevard des Brotteaux, 58.* — Bâtiment de rapport. Propr., M. Dumora; arch., M. Bellemain; entrepr., M. Emiel. — 4<sup>e</sup> étage. — *Boulevard des Brotteaux, 60.* — Bâtiment de rapport. Propr. et entrepr., M. Emiel; arch., M. Bellemain. — Au 4<sup>e</sup> étage. — *Rue Fournet.* — Bâtiment de rapport. Propr., M. Brossard; arch., M. Bellemaia; entrepr., M. Emiel. — Au 2<sup>e</sup> étage. — *Avenue de Noailles, 31, retour.* — Bâtiment de rapport. Propr., M. France, cours Morand, 30; arch., M. Colomb, place Morand, 16; entrepr., M. Durel, rue Ferrandière, 36. — Rez-de-chaussée. — *Avenue de Saxe, 82.* — Bâtiment de rapport. Propr., MM. Mallet frères; arch., M. Rivière; entrepr., M. Fessetaud. — Au 1<sup>er</sup> étage. — *Rue du Nord, 20-22.* — Construction d'un panorama. Propr., Société belge de Wolbrongl; arch., M. Coquet, entrepr., MM. Parot et Boudet, rue de Vendôme, 55. — Couvert. — *Rue Bugeaud, 105.* — Bâtiment de rapport. Propr., M. Bacconier, rue Tête-d'Or, 87; entrepr., M. Mathivaud, rue Barrier, 6. — Au rez-de-chaussée.

**Charpennes.** — *Rue Neuve des Charpennes, 12.* — Bâtiment de rapport. Propr., M. Gérard, entrepr., MM. Pichon et Vialatout, rue Neuve des Charpennes, 17. — 2<sup>e</sup> étage. — *Grande-Rue des Charpennes.* — Bâtiment de rapport. Propr., M. Chevrot, rue du Nord, 15; arch., M. Borgeat, cours de Brosses, 11; entrepr., MM. Faure et Farget, 182, rue Boileau. — Au 1<sup>er</sup> étage. — *Rue Millon, pré de Vache.* — Bâtiment de rapport. Propr., M. Tracy; entrepr., M. Joud jeune, à Monplaisir. — Couvert. — *Rue de Baraban.* — Bâtiment de rapport. Propr., M. Boyer, rue de Sèze; entrepr., M. Labasse, cours Lafayette, 128. — Couvert. — *Chemin des Mûriers.* — Bâtiment. Propr., M. Pinoy, même adresse; arch., M. Corrompt, rue Neuve-des-Charpennes; entrepr., M. Emiel, 13, rue des Archers. — Couvert. — *Rue d'Alsace, 3.* — Bâtiment. Propr., M. Besson, 8, rue d'Alsace; arch., M. Gudon; entrepr., MM. Pichon et Vialatout, rue Neuve, 17. — Couvert.

**Cité Lafayette.** — *Chemin de Saint-Germain, 27.* — Bâtiment de rapport. Propr. et entrepr., M. Jary, rue Champier, 3; arch., M. Duret, cours Lafayette, 138. — Couvert.

**Oullins.** — *Rue des Fours-à-Chaux.* — Bâtiment pour brasserie. Propr., M. Saugey, à Oullins; arch., M. Journoud, à Lyon; entrepr., M. Darfeuille, à Oullins; pour la menuiserie, MM. Piéget, à Oullins. — Couvert. — *Avenue des Saulées.* — Bâtiment de rapport. Propr., M. Singel, à Oullins; entrepr., M. Darfeuille, à Oullins. — Couvert. — *Avenue des Saulées.* — Bâtiment de rapport. Propr. et entrepr., M. Bonichon, à Pierre-Bénite. — Au 2<sup>e</sup> étage. — *Ateliers d'Oullins.* — Ateliers pour les tours à roues. Propr., Compagnie P.-L.-M.; entrepr., M. Pengaud, à Oullins; M. Birac, rue Bichat, à Lyon. — Au rez-de-chaussée. — *Rue des Fours-à-Chaux.* — Bâtiment de rapport. Propr., M. Terrade, à Oullins; entrepr., M. Guyot, à Oullins. — Couvert. — *Rue des Fours-à-Chaux, 41-43.* — Bâtiment de rapport. Propr., M. Bruyat, à Oullins; arch., M. Ferlat, à Oullins; entrepr., M. Guyot, à Oullins. — Fondations. — *Grande-Rue, 11.* — Propr., M. Revol, à Oullins; entrepr., M. Guyot, 90, Grande-Rue, à Oullins. — Couvert. — *Avenue des Saulées.* — Bâtiment de rapport. Propr., et arch., M. Paria, 5, place d'Ainay, à Lyon; entrepr., M. Guibert, à Oullins. — Fondations. — *Rue des Fours-à-Chaux, 39.* — Bâtiment de rapport. Propr., M. Tonolly, à Oullins; arch., M. Ferlat, à Oullins; entrepr., M. Guyot, à Oullins. — Au rez-de-chaussée. — *Grande-Rue.* — Bâtiment de rapport. Propr., M. Dervieux, à Oullins; arch., M. Journoud; entrepr., M. Darfeuille, Grande-Rue d'Oullins, 86. — Fondations. — *Grande-Rue.* — Bâtiment de rapport. Propr., M. Pinot, à Oullins; entrepr., M. Ravichon, à Oullins. — Couvert. — *Ateliers d'Oullins.* — Atelier des modèles. Propr., Compagnie P.-L.-M.; entrepr., MM. Lemoine et C<sup>ie</sup>, à Givors. — Couvert. — *Rue des Fours-à-Chaux, 3.* Bâtiment. Propr., M. Gaudin, à Oullins; entrepr., M. Darfeuille, à Oullins. — Couvert. — *Rue des Fours-à-Chaux, 49.* — Bâtiment. Propr., M. Boule, à Oullins; entrepr., M. Lenoble, à Pierre-Bénite. — Fondations. — *Avenue des Saulées.* — Tannerie et courroierie. Propr., M. Ullmo, à Oullins; entrepr., M. Taton, à Lyon. — Fondations. — *A la Saulée.* — Bâtiment. — Propr., et entrepr., M. Bellay, à la Mulatière. — Fondations. — *Rue des Fours-à-Chaux, 13.* — Bâtiment. Propr., M. Forest, à Oullins; arch., M. Ferlat, à Oullins. — Fondations.

**Camp de Sathonay.** — Bâtiment. Hôtel-brasserie. Propr., M. Klein, au Camp, arch., M. Morel, 12, place Morand, Lyon; entrepr., M. Savy, à Rillieux (Ain). — Couvert. — *Chemin de Fontaines.* — Bâtiment. Propr., M. Page, même adresse; entrepr., M. Savy, à Rillieux (Ain). — Couvert.

**La Pape.** — Bâtiment. Propr., M. Mardue, à Lyon; arch., M. Baudet, rue Childebert, Lyon; entrepr., M. Savy, à Rillieux (Ain). — Couvert.

**Vénissieux.** — *Route nationale.* — Bâtiment. Propr., M. Rostaing, même adresse; arch., M. Gille, rue du Petit-David, Lyon; entrepr., M. Pommerol, à Saint-Fons. — Couvert.

**Vassieu.** — Bâtiment. Propr., M. Courvoisier, place de la Boucle, Lyon; arch., M. Corrompt, aux Charpennes; entrepr., M. Mazet, Grande-Rue Saint-Clair, 155. — Couvert. — Maison de campagne. Propr., M. Mas, à Châtillon-sur-Chalaronne; arch., M. Chabanne, place Saint-Nizier, 2; entrepr., M. Sauvanot, Grande-Rue Saint-Clair, 168. — Couvert.

**Crépieu.** — Maison. Propr., M. Roux, à Lyon; arch., M. Burdet, à Caluire; entrepr., M. Mazet, Grande-Rue Saint-Clair, 155. — Couvert.

**Écully.** — *Chemin des Bruyères.* — Château. Propr., M. Cyrille Cottin, à Écully; arch., M. Cahuzac, rue d'Égypte, 3; entrepr., M. Courty, à Écully. — Fondations. — *Lieu du Pont-d'Écully.* — Bâtiment de rapport. Propr., M. Gaillot, à Écully; arch., M. Poitrasson, rue Constantine, 2; entrepr., MM. Chapelle et Tarnaud, rue de la Claire, 19. — Rez-de-chaussée. — *Hameau du Point-du-Jour.* — Maison. Propr., M. Rimond, à Écully; arch., M. Bresson; entrepr., M. Paris, audit hameau. — Couvert.

**Saint-Didier-au-Mont-d'Or.** — *Hameau de Champagne.* — Bâtiment de rapport. Propr., M. Servient, au même lieu; arch., M. Arguillère, entrepr., MM. Chapelle et Tarnaud, rue de la Claire, 19. Couvert.

**COURS DES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION**

EN GROS ET LIVRABLES SUR LES PORTS OU DANS LES ENTREPÔTS DE LA PLACE DE LYON

| NATURE DES MATÉRIAUX  | PRIX SOIVANT LA QUALITÉ |         |         |
|---|-------------------------|---------|---------|
|   | COURS PRÉCÉDENTS        |         |         |
|   | 26 nov.                 | 3 déc.  | 10 déc. |
| <b>BOIS</b>   |                         |         |         |
| Chêne de Bourgogne... le mètre cube   | 90 »                    | à 120 » |         |
| Sapin de la Saône... — —  | 48 »                    | 56 »    |         |
| Sapin du Rhône... — —   | 44 »                    | 52 »    |         |
| <b>PIERRES</b>  |                         |         |         |
| CARRIÈRES DU HAUT-RHÔNE (VILLEBOIS)   |                         |         |         |
| Allèges... — —  | 42 »                    | 45 »    |         |
| Pierre de taille brute... — —   | 45 »                    | 50 »    |         |
| Plafonds et marches d'escalier, taille comprise, le mètre carré                 | 25 »                    | 28 »    |         |
| Moellons bruts... — —   | 6 50                    | 7 50    |         |
| CARRIÈRES DU MONT-D'OR (SAINT-FORTUNAT)   |                         |         |         |
| Allèges... le mètre cube  | 35 »                    | 38 »    |         |
| Jambages et couverts de portes et croisées, taille comprise... le mètre courant | 5 »                     | 5 50    |         |
| Plafonds et marches d'escalier, taille comprise, le mètre carré                 | 16 »                    | 18 »    |         |
| Moellons bruts de Couzon... le mètre cube                                       | 5 25                    | 6 »     |         |
| <b>MÉTAUX</b>   |                         |         |         |
| Fer en barres, au coke, 1 <sup>re</sup> classe... les 100 kil.                  | 21 »                    | 21 »    | 21 »    |
| Fonte de 2 <sup>e</sup> fusion... — —   | » »                     | » »     | » »     |
| Cuivre en lingots Chili affiné... — —   | 175 »                   | 175 »   | 175 »   |
| Cuivre rouge en feuilles... — —   | 185 »                   | 185 »   | 185 »   |
| Cuivre jaune... — —   | 170 »                   | 170 »   | 170 »   |
| Étain Banca... — —  | 255 »                   | 257 50  | 255 »   |
| Étain Billiton... — —   | 250 »                   | 255 »   | 250 »   |
| Plomb doux, 1 <sup>re</sup> fusion... — —                                       | 41 »                    | 41 »    | 41 »    |
| Plomb ouvré, tuyaux et feuilles... — —  | 41 »                    | 44 »    | 44 »    |
| Zinc refondu, 2 <sup>e</sup> fusion... — —                                      | 41 »                    | 40 »    | 40 »    |
| Zinc laminé en feuilles Vieille-Montagne... — —                                 | 56 »                    | 54 »    | 55 »    |
| Zinc — autres marques... — —  | 54 »                    | 53 »    | 53 »    |
| Acide oléique (Oléine)... — —   | 66 »                    | 68 »    | 68 »    |
| <b>HUILES (Droits d'accise en sus)</b>  |                         |         |         |
| Huile de lin... les 100 kil.  | 82 »                    | 82 »    | 82 »    |
| — de colza brute indigène... — —  | 84 »                    | 84 »    | 84 »    |
| — épurée id... — —  | 90 »                    | 88 »    | 88 »    |
| Acide stéarique (Stéarine)... — —   | 137 »                   | 137 50  | 137 50  |
| <b>DROGUERIE</b>  |                         |         |         |
| Alun épuré... les 100 kil.  | 26 »                    | 26 »    | 26 »    |
| — ordinaire... — —  | 18 »                    | 18 »    | 18 »    |
| Essence de térébenthine... — —  | 95 »                    | 97 »    | 97 »    |
| Sel de soude 80 degrés... — —   | 26 »                    | 26 »    | 26 »    |
| <b>SPIRITUEUX (En entrepôt)</b>   |                         |         |         |
| Esprit 3/6 Béziers à 86 degrés... l'hectol.                                     | 130 »                   | 130 »   | 130 »   |
| — de marc... — —  | 110 »                   | 105 »   | 105 »   |
| — Nord fin... à 68 degrés... — —  | 74 »                    | 70 »    | 70 »    |
| — extra-fin... — —  | 71 »                    | 71 »    | 71 »    |
| — de grains... — —  | 88 »                    | 82 »    | 88 »    |
| — mauvais goût... — —   | 62 »                    | 62 »    | 62 »    |

**MISES EN ADJUDICATION**

**Rhône.** — Mercredi 19 janvier, 2 h. — Travaux de voirie. Premier arrondissement. — 1<sup>er</sup> lot. Rue Adamoli. Construction d'un escalier en pierre de taille entre les rues des Fantasques et Mogneval, Mont., 13,278 fr. 39. Caut., 700 fr. — Troisième et sixième arrondissements. Pavage pour l'établissement de chaussées en cailloux roulés. — 2<sup>e</sup> lot. A. Chaussées situées au nord des cours Morand et Vitton. Mont., 47,317 fr. Caut., 2,400 fr. — 3<sup>e</sup> lot. B. Chaussées placées entre les cours Morand et Vitton et le cours Lafayette. Mont., 47,426 fr. 50. Caut., 2,400 fr. — 4<sup>e</sup> lot. C. Chaussées placées entre le cours Lafayette et la rue de la Part-Dieu. Mont., 66,313 fr. 3,350 fr. — 5<sup>e</sup> lot. D. Chaussées situées au sud de la rue de la Part-Dieu. Mont., 33,168 fr. Caut., 1,700 fr. — 6<sup>e</sup> lot. Travaux à exécuter dans les six arrondissements de la ville, pendant les années 1881, 1882, 1883, 1884 et 1885, pour l'entretien des égouts, branchements et accessoires, des ouvrages en maçonnerie, charpente et serrurerie; pour la construction d'égouts, de branchements, de bouches et regards d'égouts, ainsi que pour la pose et dépose de plaques indicatrices de rues. Estimation annuelle, 30,000 fr. Caut., 3,000 fr.

Les plans et devis sont déposés à la préfecture du Rhône, 4<sup>e</sup> division, bureau des travaux de la ville, n° 64.

**Rhône.** — Mercredi 26 janvier, 2 h. — Pont de la Gare sur la Saône. Réfection du système de suspension. Mont., 87,960 fr. 64. Caut., 6,000 fr.

Les devis et cahier des charges sont déposés à l'hôtel de ville, 4<sup>e</sup> division, bureau n° 64.

**Rhône.** — Mercredi 26 janvier 1881, 2 h. — Routes départementales. — 1<sup>er</sup> lot. Route n° 2. Réfection des caniveaux dans la traverse de Serin. Mont., 26,396 fr. 90. A valoir, 3,603 fr. 10. Caut., 880. — 2<sup>e</sup> lot. Route n° 3. Exhaussement de la chaussée le long du bief de Dorieux et construction d'aqueducs. Mont., 6,571 fr. A valoir, 628 fr. 99. Caut., 230 fr. — 3<sup>e</sup> lot. Route n° 4. Reconstruction d'un ponceau à la borne, 22 kil. 2. Mont., 1,328 fr. 20. A valoir, 171 fr. 80. Caut., 45. — 4<sup>e</sup> lot. Route n° 5. Rechargement de la chaussée entre Villefranche et la borne, 1 kil. 900. Mont., 8,954 fr. 16.

A valoir, 1,045 fr. 84. Caut., 300. — 5<sup>e</sup> lot. Route n° 6. Etablissement de bordures de trottoirs et de rigoles pavées dans la traverse de Chessy. Mont., 11,387 fr. 63. A valoir, 1,112 fr. 37. Caut., 380 fr. — 7<sup>e</sup> lot. Route n° 7. Reconstruction d'un mur de soutènement à la borne 32 kil. 1. Mont., 1,409 fr. 08. A valoir, 590 fr. 92. Caut., 45. — 8<sup>e</sup> lot. Route n° 7. Reconstruction d'un mur de soutènement à la borne 36 kil. Mont., 3,274 fr. 92. A valoir, 525 fr. 08. Caut., 100. — 9<sup>e</sup> lot. Reconstruction d'un mur de soutènement à la sortie de Chamelet. Mont., 8,921 fr. 33. A valoir, 1,078 fr. 67. Caut., 300 fr. — 10<sup>e</sup> lot. Route n° 7. Reconstruction d'un ponceau biais à la Folletière. Mont., 1,241 fr. 15. A valoir, 258 fr. 85. Caut., 40. — 11<sup>e</sup> lot. Route n° 12. Relevé à bout de la chaussée en cailloux roulés (avenue des Ponts), entre le Rhône et la rue du Vivier, sur une longueur de 1,200 mètres 40. Mont., 25,333 fr. 48. A valoir, 2,676 fr. 52. Caut., 840 fr. — 12<sup>e</sup> lot. Route n° 15. Rechargement de la chaussée entre les bornes kilométriques 7 k. et 8 k. 850. Mont., 12,163 fr. 50. A valoir, 836 fr. 50. Caut., 400 fr. — 13<sup>e</sup> lot. Route n° 15. Rechargement de la chaussée entre le pont de la Tailleharde et la borne, 11 kil. 600. Mont., 18,178 fr. 12. A valoir, 1,821 fr. 88. Caut., 600 fr. — 14<sup>e</sup> lot. Route n° 16. Rechargement de la chaussée entre Thurins et Saint-Symphorien-sur-Coise, sur une longueur de 7 kil. Mont., 34,872 fr. A valoir, 5,128 fr. Caut., 1,200 fr. — 15<sup>e</sup> lot. Route 17. Rechargement de la chaussée avec repose de bordures de trottoirs et caniveaux, entre les points kilométriques 0 k. 100 et 2 k. 600. Mont., 20,729 fr. 40. A valoir, 4,270 fr. 60. Caut., 700. — 16<sup>e</sup> lot. Route n° 17. Construction d'aqueducs entre Pierre-Bénite et Vernaison. Mont., 9,367 fr. 62. A valoir, 1,132 fr. 38. Caut., 330 fr.

Les pièces du projet sont déposées à la préfecture, 2<sup>e</sup> division, 2 bureau.

**Rhône.** — Dimanche 16 janvier, 1881, à midi. — Ville de Tarare. Construction d'un théâtre. Mont., 62,241 fr. 17. Caut., 5,000 fr.

Les plans et devis sont déposés à la mairie de Tarare.

**MINISTÈRE DE LA GUERRE**

**Rhône.** — Samedi 28 janvier, 2 h. — Direction du génie. Achèvement de l'ouvrage de Côte-Lorette, pendant les années 1881, 1882 et 1883.

Fonds de roulement justifié, 15,000 fr. Caut., 10,000 fr. Dépôt de garantie, 1,000 fr. Le cahier des clauses et conditions est déposé dans les bureaux du génie.

**Rhône.** — Lundi 10 janvier 1881, 1 h. — Direction de l'artillerie. Fourniture des bois. — 1<sup>er</sup> lot. 50 mètres cubes d'orme rouge maillé en grume. — 2<sup>e</sup> lot. 50 mètres cube d'orme rouge maillé en grume. — 3<sup>e</sup> lot. 50 mètres cube d'orme maillé en grume. — 4<sup>e</sup> lot. 50 mètres cube de noyer en grume. — 5<sup>e</sup> lot. 50 mètres cubes jeune frêne en grume. — 6<sup>e</sup> lot. 50 mètres peuplier de Hollande dit grisard en plateau de 6 centimètres d'épaisseur. — 7<sup>e</sup> lot. 50 mètres cubes peuplier de Hollande dit grisard en plateau de 6 centimètres d'épaisseur. — 8<sup>e</sup> lot. 50 mètres cubes peuplier de Hollande dit grisard en plateau de 8 centimètres d'épaisseur. — 9<sup>e</sup> lot. 50 mètres cubes peuplier de Hollande dit grisard en plateau de 10 centimètres d'épaisseur. — 10<sup>e</sup> lot. 50 mètres cubes peuplier de Hollande dit grisard, en plat. de 10 cent. d'ép. — 11<sup>e</sup> lot. 60 mètr. cubes peuplier de Hollande dit grisard en plateaux de 12 centimètres d'épaisseur. — 12<sup>e</sup> lot. 50 mètres cubes peuplier ordinaire meilleur choix, en planches de 25 millim. d'épaisseur. — 13<sup>e</sup> lot. 50 mètres cubes peuplier ordinaire meilleur choix en planches de 25 millim. d'épaisseur. — 14<sup>e</sup> lot. 50 mètres cubes peuplier ordinaire meilleur choix en planches de 30 millim. d'épaisseur. — 15<sup>e</sup> lot. 50 mètres cubes peuplier ordinaire meilleur choix, en planches de 30 millim. d'épaisseur. — 16<sup>e</sup> lot. 50 mètres cubes peuplier ordinaire, en planches de 36 millim. d'épaisseur. — 17<sup>e</sup> lot. 50 mètres cubes peuplier ordinaire, en planches de 36 millim. d'épaisseur. — 18<sup>e</sup> lot. 60 mètres cubes peuplier ordinaire, meilleur choix, en planches de 26 millim. d'épaisseur.

Le cahier des charges est déposé à l'arsenal, rue Bichat, et dans les bureaux de la sous-intendance, cours du Midi, 31.

**CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT**

**Paris.** — Lundi 10 janvier, 10 h. — Adjudication de changements et croisements de voie (type D. C.) et de traversées de voie en rails d'acier rectangulaires et à double champignon (partie métallique).

1<sup>er</sup> lot. Partie métallique de 125 changements et croisements de voie (type D. C.). Caut., 3,500 fr.

2<sup>e</sup> lot. — Partie métallique de 150 changements et croisements de voie (type D. C.). Caut., 4,200 fr.

3<sup>e</sup> lot. — Partie métallique de 157 changements et croisements de voie (type D. C.). Caut., 4,500 fr.

4<sup>e</sup> lot. — Partie métallique de 100 traversées de voies en rails d'acier rectangulaires et à double champignon. Caut., 5,500 fr.

Les fournisseurs pourront prendre connaissance des pièces à Paris, à l'administration des chemins de fer de l'État (service des travaux neufs), 42, rue de Châteaudun.

Certificat délivré par un ingénieur ou toute autre personne ayant autorité suffisante.

**CHEMINS DE FER DU MIDI**

**Mardi 25 janvier, 9 h. 30.** — Ligne de Bordeaux à Bayonne et de Puyoo à Dax. Adjudication des travaux à exécuter dans la gare de Dax et aux abords.

La dépense totale est comprise entre les sommes de 22,000 et 29,000 fr. Caut., 800 fr. Les pièces sont déposées : à Bordeaux, dans les bureaux du directeur de l'exploitation, rue de la Gare; à Pau, Bayonne et Mont-de-Marsan, dans le bureau du chef de section de la voie; à Langon, Marmande, Port-Sainte-Mérix, le Teich, Labouheyre, Morcenx, Riscle, Dax et Puyoo, dans le bureau du conducteur de la voie.

**Besançon.** — Le 13 janvier. — Artillerie. — Direction de Besançon. Place de Besançon.

Construction d'une salle d'artifices sur le glacis de la Courtine n° 8-9 de Chamars.

1<sup>er</sup> lot. — Terrasse, maçonnerie, pavage, 14,321 fr. 30. Caut., 700 fr.

2<sup>e</sup> lot. — Charpente, menuiserie, serrurerie, peinture, vitrerie, 15,621 fr. 68. Caut., 800 fr.

On pourra prendre connaissance du cahier des charges au bureau des bâtiments de la direction d'artillerie, rue Saint-Vincent, 4.

**Bourges.** — Samedi 8 janvier, 1 h. — Artillerie. — Direction de Bourges. Place de Bourges.

Adjudication, en six lots, des travaux à exécuter pour la construction du polygone de Bourges, d'un hangar destiné au matériel de la huitième brigade d'artillerie.

1<sup>er</sup> lot. — Terrasse, maçonnerie, macadam, 125,519 fr. 48. Caut., 6,280 fr.

2<sup>e</sup> lot. — Pavage, 14,043 fr. 36. Caut., 3,700 fr.

3<sup>e</sup> lot. — Menuiserie, 18,093 fr. 03. Caut., 900 fr.

4<sup>e</sup> lot. — Couverture, 44 831 fr. 80. Caut., 2,210 fr.

5<sup>e</sup> lot. — Serrurerie et charpente en fer, 299,087 fr. 92. Caut., 14,950 fr.

6<sup>e</sup> lot. — Peinture et vitrerie, 26,825 fr. 24. Caut., 1,310 fr.

Certificat délivré au candidat par un ingénieur des ponts et chaussées, ou par un directeur d'artillerie ou du génie.

Les plans sont déposés dans le bureau des travaux situé à la direction d'artillerie (boulevard de Lahitolle).

**Lodève.** — Le 25 janvier. — Génie militaire. Place de Lodève. Adjudication des

travaux du génie à exécuter dans la place de Lodève pendant 3 ou 5 années à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1881.

On pourra prendre connaissance du bordereau des prix et des cahiers des charges à la mairie et dans les bureaux de M. le sous-préfet et de M. le chef de génie.

**Rennes.** — Le 20 janvier. — Construction d'un hangar pour réparation de matériel. — Mont., 19,541 fr. 59.

Terrassements, 153 fr. 22. — Maçonnerie, 2,099 fr. 24. — Empierrement, 954 fr. 45. — Charpente, 6,813 fr. 48. — Couverture, 8,161 fr. 23. Serrurerie, 448 fr. — Peinture, 912 fr.

Total, 19,541 fr. 59. Caut., 975 fr.

On pourra prendre connaissance du cahier des charges, du devis et des dessins dudit hangar à l'Arsenal (bureau des bâtiments).

**Rodez.** — Le 20 janvier. — Génie militaire. — Place de Rodez.

Travaux du service du génie à exécuter dans la place de Rodez, pendant 3 ou 6 années, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1881.

On pourra prendre connaissance du bordereau des prix et des cahiers des charges à la mairie et dans les bureaux de M. le sous-intendant et de M. le chef de génie.

**Verdun.** — Le 12 janvier. — Travaux à exécuter dans la place de Verdun. Caut., 10,000 fr. Fonds de roulement, 20,000 fr.

Les pièces sont déposées au bureau du génie de Verdun.

**Vert-le-Petit.** — Le 20 janvier. — Poudrerie militaire du Bouchet. — Travaux de bâtiments.

1<sup>o</sup> Bâtiment de carbonisation, 18,279 fr. 33.

2<sup>o</sup> Cheminées, 9,699 fr. 47.

3<sup>o</sup> Annexes, 12,381 fr. 44.

Le lot unique se décompose ainsi qu'il suit :

Terrasse, 1,099 fr. 39. — Maçonnerie, 10,788 fr. 02. — Charpente en fer, 6,208 fr. 04. — Couverture, 3,940 fr. 80. — Menuiserie, 1,645 fr. 74. — Serrurerie, 558 fr. 18. — Ferronnerie, 898 fr. 63. — Vitrierie, 238 fr. 60. — Peinture, 222 fr. 84. — Pavage et carrelage, 5,099 fr. 06.

Total, 29,759 fr. 24.

On pourra prendre connaissance du cahier des charges au bureau de l'officier chargé du service des bâtiments à la poudrerie.

LES NOUVEAUX PROPRIÉTAIRES

MAISONS

**Lyon.** — Rue Camille-Jourdan, 3. Acq., M. Grandjanny, rue de la République, 32. — Chemin des Pins, 58. Acq., M. Grillot, même adresse. — Rue du chemin de Baraban. Acq., MM. Gigot, chemin de Baraban, 60. — Rue du Gare, 4. Acq., M. Mo-main, au château de Mannevioux, commune de Saint-Martin-de-Cornas. — Rue de Fleurieux, 14. — Acq., M. Corron, place des Hospices, 2. — Petite rue des Feuillants, 3. Acq., M. Multier, rue de la République, 7. — Rue de Trion, 65. Acq., M. Secrétaire, régisseur d'immeubles, rue Childebert. — Rue des Treize-Cantons, 4. Acq., M. Vissiaux, quai de Bondy, 26.

**Quincieu.** — Lieu de la Bouchalerie. Acq., M. Moiroux.

**Point-du-Jour.** — Chemin des Aqueducs des Massues, 4. Acq., M. Raton, chemin des Aqueducs des Massues, 4. Acq., M. Raton, chemin d'Alai. — Chemin du Petit-Champagne, 7. Acq., M. Rémond, 12, rue du Peyrat, Lyon.

**Condrieu.** Rue de l'église. Acq., M. Ollagnier.

**Vourles.** — Au même lieu. Acq., M. Clavel, à Vourles. — Lieu de la Requête Acq., M. Fromont, à Vourles.

**Pierre-Bénite.** — Quartier de Haute-Roche. Acq., M. Garnier, 237, boulevard Voltaire, Paris.

**Charbonnières.** — Lieu de la Combe. Acq., Mme veuve Girodon, place Saint-Clair, 4, Lyon.

**Écully.** — Lieu du Calabert. Acq., M. Peyre.

TERRAINS

**Quincieu.** — Lieu des Basses-Combes. Acq., Mlle Durand.

**Vourles.** — Lieu de Couterache. Acq., M. Odet, à Vourles. — Lieu des Ronzières. Acq., M. Fougerousse, à Vourles. — Lieu des Vallières. Acq., M. Sigaud, à Vourles.

**Écully.** — Lieu des Granges. Acq., M. Cherblanc, rue Tupin, 12.

L'imprimeur-Gérant : PITRAT AINÉ

LYON. — IMPRIMERIE PITRAT AINÉ, RUE GENTIL, 4.

FOURNISSEURS DE LA CONSTRUCTION

PRIX DE L'INSERTION DANS CE TABLEAU, POUR UN AN : LA LIGNE D'ADRESSE 10 FR. ; CHAQUE LIGNE EN PLUS 3 FR.

CHAUFFAGE, VENTILATION & FORGES

**MATHIAN FILS**, 52, 54, 56, rue de Sully, Lyon. — Chaudronnerie, Cuivre et Fer, Charpente fer, Construction de Serres, Grilles, etc. Chauffages à eau chaude, à vapeur et à air chaud, Séchoirs, Ventilation, etc., etc.

**COSTE (P.)**, successeur de P. BRUN, 66, cours de la Liberté, à Lyon. — Fournisseur de la Marine nationale. — Ventilateurs. — Forges portatives. — Système de Touraille et de Ventilation pour brasseries. Brevet s. g. d. g.

**CONSTRUCTION D'APPAREILS DE CHAUFFAGE.** — Calorifère, Fourneaux de cuisine, Cheminées, Bains. Ancienne maison L. JULHES, GUILLET, successeur, 131, rue de Vendôme, Lyon.

**FOURNEAUX ET CALORIFÈRES.** — POUMEYROL, constructeur, cours Lafayette, 29, Lyon.

CIMENTS, CHAUX & PLÂTRE

**JUTIÉ, GAY ET C<sup>o</sup>**, quai de la Charité 14, 15, 16 et 17, Lyon. Ciments Portland et ciments à prise prompte des meilleures fabriques connues. Chaux hydrauliques du Teil, chaux lourdes et légères de l'Ain et de l'Isère. Plâtre de Paris et Albâtre. Plâtres de Savoie et de Bourgogne. — Expéditions France et Étranger.

**PONCET**, quai Pierre-Scize, 60. Seul dépositaire à Lyon, du ciment Gariel de Vassy. — Travaux hydrauliques, de revêtement et d'ornementation.

**CIMENTS, CHAUX, PLÂTRES**, Dalles, Vases, Tuyaux en ciment. Maisons réunies PONT, OLLION, NICOLET, à Grenoble. THORRAND et C<sup>o</sup>, à Voreppe, près Grenoble. Agence de Lyon, Entrepôts et bureaux : 43, quai Pierre-Scize, M. GILLET, représentant.

**SOCIÉTÉ DES CIMENTS DE VALBONNAIS.** SPELLOUX Père et Fils et C<sup>o</sup>. Grenoble. Ciment à prise lente. Maison à Lyon, place Grollier, 3, et quai de la Charité.

**PERRIN ET C<sup>o</sup>**, rue de la Part-Dieu, 6, Lyon. — Chaux hydraulique et Ciment du Haut-Rhône. — Ciment prompt de Grenoble et de Vassy. — Tuils. Pierres à bâtir et moellons.

**JOUD**, route de Grenoble, 103. — Ciment, Chaux Plâtre, Tuyaux de poteries, Fournitures pour Bâtimens.

ARDOISES, TUILES, BRIQUES & POTERIE

**NANN (Ch.)** rue Marseille, 4 et 6. Seul dépôt de Tuiles et Carreaux de Bourgogne, de Perrusson, fabricant. (Exposition 1878, médaille d'or, la plus haute récompense.) — Spécialité de Rustique Tyrolien.

**ARDOISES, DALLÉS ARDOISES ET CARREAUX CÉRAMIQUES.** GUICHARD père et Fils, chemin de Serin, 3 Lyon. — Représentants de la commission des Ardoisières d'Angers et seuls concessionnaires pour les départements du Rhône et de l'Ain, de la manufacture de carrelage céramiques de L. CHARNOZ et C<sup>o</sup> de Paray-le-Monial.

**PAVÉS D'ÉCHANTLONS** en granit, extraction, fourniture et pose. Donnant une économie sérieuse et provenance garantie. — Deux mentions honorables aux expositions de Lyon.

Fournitures spéciales de pierres de grès résistant aux acides. CHATEL, entrepreneur à Taluyers (Rhône).

SERRURERIE ARTISTIQUE

**PINAY (J.-E.)**, constructeur, b. s. g. d. g., rue de Vendôme, 183 (26 médailles). Spécialité pour Parcs et Jardins. Grilles, Barrières, Meubles, Pont, Serres, Orangeries.

**S. OLIVIER**. Travaux de Serrurerie. Ateliers, rue Servient, 15.

PEINTURE & PLÂTRERIE

**SIMON**, G. rue Thomassin, Lyon. — Boîtes : 25, rue de Séze et 6, place des Terreaux.

**LÉON SABATIER**, 18, rue du Souvenir, Lyon-Vaise. — Fabrication de plâtre. — Dépôts de plâtre de Paris. Tuiles de Bourgogne, tuiles en verre avec châssis en fonte vitré, carreaux de Verdun, briques, plotets, chaux hydraulique, ciment.

**FAVRE FRÈRES**, quai de Serin, 50, 51, 52. — Lyon. — Fabrication de plâtre, entrepôt général des tuileries de Bourgogne, chaux hydrauliques et ciments — Tuiles en verre. — Châssis en fonte, vitrés. Carreaux de Verdun. — Bois de chauffage.

**PEINTURE ET PLÂTRERIE** en bâtiment. — Décoration en tous genres. — J. GROSSO, 4, quai de la Charité.

BOIS, CHARPENTE & MENUISERIE

**JAYOLE**, parqueteur à façon. Fournitures et réparations. — Rue Flesselles, 24, à Lyon.

MÉCANICIENS-CONSTRUCTEURS

**MEUNIER-TILLARD & C<sup>o</sup>**, Grande-Rue de la Guillotière, 94, Lyon. Nouveau moteur à vapeur économique.

**PIQUET ET C<sup>o</sup>**, successeurs de A. DUVERGIER, ingénieurs-constructeurs, rue de Saint-Cyr, à Lyon.

**MOUTON**. Modéleur, mécanicien, Travaux d'art. Invention, Engrenages, Fumisterie, rue Molière, 135, Lyon.

SCULPTURE ET DÉCORATION

**PASCAL LUCIEN**. Monuments Religieux, Bastes, Portraits et décorations d'intérieur en tous genres. — Seul dépositaire à Lyon des Carrières de Clomercac et de Crussac. Atelier. Avenue de Saxe, 183, entre la rue Dunoir et la rue de Servient, et entrepôts, rue Barrier, 4.

QUINCAILLERIE & OUTILLAGE

**JOUFFROY**, place Bellecour, 30 bis. — Machines-Outils pour métaux et bois. — Appareils de levage. — Matériel d'Entrepreneur.

**MARCHAND (A.)** successeur de F. GUTTEL, 11, rue Confort, Lyon. — Spécialité d'articles de bâtiments, ordinaires et de luxe, Paratonnerres, Porte-voix, et Appareils électriques.

**A. FAUGIER**, 11, place Ferrache, Lyon, Fabrique de Boulons en tous genres. Écrous carrés et à 6 pans, forgés mécaniquement.

VERRES A VITRES

**QUITTA FILS**, rue de Savoie, 5, Verres à vitres. — Spécialité de Flint-Glass et des Verreries du Nord de toutes dimensions. — Elastics.

GAZ & ÉCLAIRAGE PUBLIC

**BARDOT (P.)**, rue Duhamel, 8, Lyon. — Manufacture d'Appareils pour l'éclairage et le chauffage par le gaz. — Construction d'Usines à gaz. — Etablissement de canalisations et plomberies.

**POCHET (Eug.)**, avenue de Saxe, 120, Lyon. Fabrique de Réverberes. — Eclairage à forfait et à l'année des Allées, Cours et Escaliers; Balayages et Fermetures d'allées avec garantie des conventions. Entrepôt d'huiles minérales. — F. T. GUDON, gérant de l'Entreprise.

**B. PABIOU**, 22, quai de Vaise, Lyon. — Entreprises de Fontainerie, Pompes Installation des Eaux et du Gaz.

**VALLIN & C<sup>o</sup>**. Ferblantier-Zingueur. Trav. de Bâtimens. Ornaments zinc, cuivre et plomb. Lyon, quai de Vaise, 29.

INDUSTRIES DIVERSES

**MERKLIN (J.)**, 11, rue de Vendôme, Lyon. Rue Delambre, 14, Paris. Manufacture de grands orgues d'église. Seule médaillée d'or à l'exposition universelle de Paris 1878.

**AU CHINOIS.** — PAPIERS PEINTS. Soldes exceptionnels 50 % de rabais, depuis 18 cent, le rouleau. Rue Centrale, 11, entre l'église Saint-Nizier et la rue Dubois.

**LA FRANCE INDUSTRIELLE**, Compagnie d'assurances à primes fixes contre les accidents de toute nature, représentée à Lyon par MM. TRIBOLET et MOLTOZ, agents généraux de l'Abcille, place de la République, 42.

GALVANISATION DES MÉTAUX

**USINE A VAPEUR ET MACHINE ÉLECTRO-DYNAMIQUE.** METRAL ET ABADIE, 12, rue Passet, Lyon-Guillotière. — Spécialité de Nickelage et Polissage, Dorure, Argenture, Bronzage, Cuivrage, Epargne, Oxydés et vieil Argent.

MONUMENTS FUNÉRAIRES

**ROYBIN.** — Taille de pierres et Marbrerie, rue de Marseille, 81.

**VACHEZ.** — Taille de pierres et Marbrerie, rue de Marseille, 62.

# ÉTABLISSEMENT D'HORTICULTURE

J. VANDER SWAELMEN. — GAND (BELGIQUE)

Palmiers pour collections et pour appartements et Palmiers semis en potées. 75.000 sont disponibles. Arceas, Coryphas; Cocos; Latanias; Phoenix, Kentias, etc. Azalea Indica, mollis et Azalées rustiques de Gand, Camélias, Kalmias, Rhododendrons, le tout bien boutonné; Phormium tenax ordinaire, belle plante et Phormium Vietchi. Colnisoï, panachés. Araucaria excelsa; Aspidistra ordinaire, Jucca et Aralia verts et panachés; Draecocna indivisa alincata; Ficus, Lauriers de toute force; Lauriers-tins en boutons, Spiraea Japonica et Muguet pour forcer; Lis, beaux bulbes; Erica (bruyères rustiques, belle collection); Helléborées, collection sans pareille (Voir *Revue Horticole*, juillet 1879) et autres Plantes de serres et de pleine terre. Le tout à des prix modérés.

## NOUVEAU MOTEUR A VAPEUR ÉCONOMIQUE

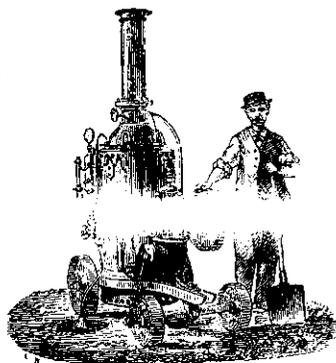
— AGRICULTURE — B. S. G. D. G. — INDUSTRIE —

DEUX CYLINDRES DIFFÉRENTIELS CONJUGUÉS ET A DÉTENTE FACULTATIVE INSTANTANÉE (COMPOUND)

### AVANTAGES

GRANDE puissance relative.  
GRANDE économie de combustible.  
GRANDE facilité d'installation.  
GRANDE facilité de conduite.

Il y a toujours des Machines en magasin ou en construction.  
Les Prix défient toute concurrence.



TYPE DE TROIS CHEVAUX

La simplicité de ce Moteur et sa fabrication en spécialité, permettent de livrer à des prix vraiment exceptionnels. Le Générateur est tubulaire, sa disposition permet des variations de niveau d'eau sans crainte d'accidents. La vapeur fournie au Moteur est surchauffée.

E. MEUNIER-TILLARD & C<sup>ie</sup>, Constructeurs. — LYON, Grande-Rue de la Guillotière, 94

### SIMPLICITÉ

SUPPRESSION des garnitures.  
SUPPRESSION des boîtes à étoupes.  
SUPPRESSION des joints.  
SUPPRESSION des résistances passives

Les Organes, étant entièrement fermés, sont à l'abri des accidents et de la poussière. Ce Moteur est accessible à toutes les industries.

## PHOTOGRAPHIE ARTISTIQUE DE LYON

# JACQUES GARCIN

OPÈRE LUI-MÊME

50, rue Childebert, et passage de l'Hôtel-Dieu

ANCIENNEMENT RUE DE LYON, 41 ET 43

*Photographe de la Société des Amis des Arts et de la Faculté de Médecine,  
de l'Exposition rétrospective, et des principaux Peintres et Architectes de la Ville.  
Organisation et Appareils spéciaux pour les Arts et l'Industrie  
Spécialité de la Maison, Travaux hors de l'Atelier bien meilleur marché que le Dessin  
et la Gravure. Envoi du Tarif sur Demande*

A. QUANTIN, imprimeur-éditeur, rue Saint-Benoît, 7, Paris

## REVUE DES ARTS DÉCORATIFS

Bulletin de l'Union centrale des Beaux-Arts appliqués à l'Industrie et du Musée des Arts décoratifs

Cette revue paraît régulièrement le 20 de chaque mois et elle comprendra de 32 à 80 pages de grand format avec des gravures dans le texte. Chaque numéro contiendra, en plus, de 3 à 6 planches hors texte. Prix unique d'abonnement pour une année. Paris et départements, 20 fr. Étranger, 22 fr. Ecrire, pour tout ce qui concerne la *Revue des Arts décoratifs*, 7, rue Saint-Benoît, Paris.

## Pierre HENRY

Quai Pierre-Scize, 15

Seul Dépositaire des Ciments de la Porte-de-France  
POUR TOUT LE DÉPARTEMENT DU RHONE

Ciments de la Porte-de-France, Saint-Michel, Vassy, Pouilly noir (Locardaire), Ciments artificiels de Portland. Chaux hydrauliques blutées de toutes provenances. — Plâtres de Paris ordinaires pour Constructeurs, fins et blutés pour Statuaires et Moteurs. — Plâtres de Savoie et de Bourgogne pour emplois et engrais. — Terres, Briques, Dalles, Pours, Céramiques, et autres objets réfractaires.

Boîtes : rue de la Bourse, 49, place des Terreaux, 6, Lyon

## DOCKS & SCIERIES DE LA PART-DIEU

BIÉTRIX AINÉ & C<sup>ie</sup>

Rue, cité Part-Dieu, 40, LYON

## FABRIQUE DE PARQUETS

CHÊNE, NOYER, SAPIN, PIN  
PITCHPIN, FRISÉS, FOUGÈRE, BATON-ROMPU

### POUR ACHAT ET VENTE

De Propriétés d'Agrément et de Rapport  
IMMEUBLES ET TERRAINS A BATIR

Pour Placements de Capitaux et Rentes viagères

S'ADRESSER A LA MAISON DE COMMISSION GÉNÉRALE

B. DUBOST- RUZAND & C<sup>ie</sup>

Rue de la République, 83, Lyon

GRANDES RELATIONS A LYON ET DANS TOUTS LES DÉPARTEMENTS

### CRÉATION DE PARCS & JARDINS

## PRIX DE RÉGLEMENT

DES TRAVAUX ET FOURNITURES

PAR H. LUSSEAU, ARCHITECTE-PAYSAGISTE

Un volume in-octavo raisin. — Prix : 2 fr.

EN VENTE CHEZ L'AUTEUR

Grande-Rue, 57, à Bourg-la-Reine (Seine)

### COMPTOIR

DE LA

BOURSE PARISIENNE ET DES TRAVAUX PUBLICS

PARIS, 16 bis, cité Trévisse, PARIS

Paiement de Coupons.

Opérations de Bourse, Valeurs non cotées. — Prêts

Sur titres, comptes de Chèques.

JOURNAL FINANCIER ENVOYÉ GRATUITEMENT AUX CLIENTS

## VITRAUX D'ÉGLISES ET D'APPARTEMENTS

PAGNON-DECHELETES

Rue de Franklin, 56. — Maison fondée en 1850

110 Médailles & Récompenses

**CONSTRUCTION GÉNÉRALE**  
DES  
Machines, Appareils et Engins  
servant à la manutention des Fardeaux et des  
Marchandises

**MATÉRIEL COMPLET**  
POUR ENTREPRENEURS

**A. S. J. O.**  
INGÉNIEUR-CONSTRUCTEUR

50, boulevard de la Villette  
**PARIS**

GRAND DÉTAIL DE PAPIERS PEINTS

**MAISON P. MARTIN**  
LYON. — Rue de l'Hôtel-de-Ville, 92. — LYON

REPRODUCTION DE TOUS LES GENRES DE DÉCORATIONS

CRETONNES ASSORTIES AUX ÉTOFFES  
CHOIX CONSIDÉRABLE ET TRÈS VARIÉ DANS TOUS LES PRIX

Envoi franco de Collection d'échantillons

EXPOSITION UNIVERSELLE PARIS 1878, MÉDAILLE D'OR

*Miroiterie, Sculpture, Décoration, Meubles d'Art*

**Flachat, Cochet & C<sup>ie</sup>**  
LYON  
10-11, quai de la Guillotière et 4, rue Dunois

PRODUITS SPÉCIAUX POUR VITRAGES  
Glaces et Verres à Vitres, Glaces brutes de 12<sup>m</sup>  
et Verres à reliefs de 5<sup>m</sup> à 6<sup>m</sup> d'épaisseur, Dalles brutes et Dalles quadrillées  
pour Larmiers et Planchers lumineux, Tuiles en Verre, etc., etc.

FAIENCES DÉCORATIVES  
Pour revêtements de Vestibules, Salles de Bains, Cheminées, Calorifères, etc., etc.

DORURE POUR MEUBLES & BATIMENTS

**PAYEMENT DE COUPONS  
ORDRES DE BOURSE  
DÉPÔTS DE TITRES  
AVANCES SUR TITRES**

**DÉPÔTS D'ARGENT**

|                      |                                     |
|----------------------|-------------------------------------|
| 1 0/0 à vue          | 4 0/0 à deux ans                    |
| 1 1/2 0/0 à six mois | 5 0/0 à quatre ans et<br>au-dessus. |
| 3 0/0 à un an        |                                     |

A LA SOCIÉTÉ DE  
**L'UNION GÉNÉRALE**

SOCIÉTÉ ANONYME  
Capital : 50,000,000 de Francs  
Succursale de Lyon

Rue de la République, 16

**GRAVIERS DU RHONE**  
DRAGUE A VAPEUR SUR LE RHONE  
**FAURE Fils, DUPEUBLE & PORCHÈRE**

DÉPÔTS, quai de la Charité et cours Perrache

PRIX-COURANTS. Gravières crus, 1 fr. 25. Gravières tout-venant, 1 fr. 75 le mètre cube, pris aux dépôts ci-dessus.  
La maison livre sur les chantiers et traite à prix réduits pour les grosses fournitures. — S'adresser au siège social, cours Rambaud, 39, ou aux dépôts.

FABRIQUE  
D'ABAT-JOUR  
FABRIQUE  
DE CHAINES D'ABAT-JOUR



**BONNET & VERNAY**  
Avenue de Saxe, 75  
Place du Marché, 21, et quai  
des Brotteaux, 4

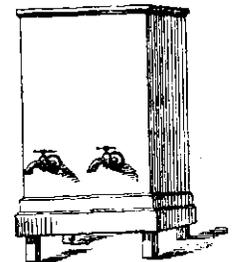
Abat-jour de tous systèmes, perfectionnés et garantis.  
Système avec crémaillère en fer pour donner le sombre.  
Volets en fer et en bois, pour les garantir des coups de vent. — Réparation et Fournitures.

**ÉCLAIRAGE PUBLIC**  
DES  
COMMUNES QUI N'ONT PAS DE GAZ  
N'AYANT PAS DE GAZ  
Tarif-Album sur demande. Indiquer par  
le Soliste et le Préfet

**J. JANIN Aîné, à LYON (Villette)**

FABRIQUE SPÉCIALE  
DE  
**FONTAINES À FILTRE**  
Et Réservoirs en Pierre

**BERTHIER**  
13, rue de Jarente, 13  
LYON  
4 fois médaillés aux Expositions. — Se charge des réparations.



**PRODUITS CÉRAMIQUES**  
**SPÉCIALITÉ DE TUYAUX EN TERRE CUITE**  
 Fabrique à la Tour-de-Salvagny (Rhône)

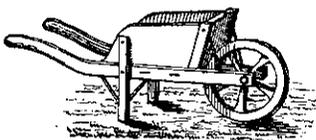
**PROST FRÈRES**  
 QUAI DE BONDY, 16, A LYON

SUCCURSALE A SAINT-ÉTIENNE : 22, rue de Roanne  
 Dépôt de Ciments, Plâtres, Craux hydrauliques, Briques creuses, Tuiles, etc.

**GRANDE TUILERIE DE BOURGOGNE**  
 A Montchanin (Saône-et-Loire)  
 BRIQUETERIE, POTERIE ARTISTIQUE ET DE BATIMENT

OBJETS D'ART, PRODUITS VERNIS ET ARDOISÉS  
**E. MARTIN**  
 LYON, 49, rue Bourbon, LYON

Seul entrepositaire pour Lyon et les régions environnantes. Ne pas confondre les **Tuiles de Montchanin** avec celles d'imitation qui, pour en avoir les apparences n'en ont pas pour cela la qualité et n'ont pas surtout subi, comme celle de **Montchanin**, l'épreuve du temps, la seule qui mérite notre confiance. Les véritables tuiles de Montchanin sont marquées : BOURGOGNE - MONTCHANIN (Saône-et-Loire). On livre en 24 heures les commandes les plus importantes. — Des catalogues complets avec dessins dans le texte sont adressés franco sur demande affranchie.

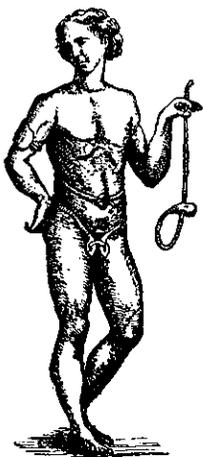


**JACQUON**  
 55, Grande-Rue de la Guillotière

ANGLE DE LA RUE SÉBASTIEN-GRIFFE CI-DEVANT DE CHADROL, 14  
**LYON**

MAÇONNERIE      ✦      PLATRIERIE  
 Sceaux, Bayards, Bennes      ✦      Marchepieds, Échelles  
 Pelles, Oiseaux, etc.      ✦      Échelles doubles.  
 MATÉRIEL COMPLET POUR ENTREPRENEURS

**HERNIES**  
 ET  
**DIFFORMITÉS**



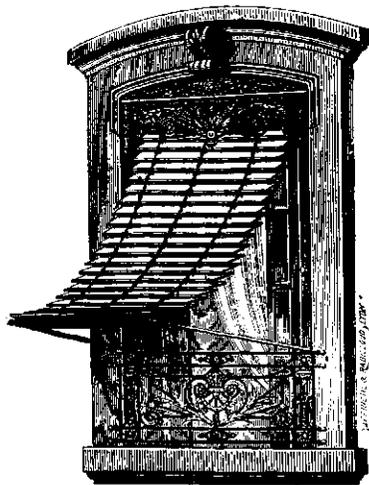
Guérisson complète est obtenue au moyen d'appareils spéciaux, brevetés s. g. d. g., qui ne se trouvent que dans la Maison

**J. BIONDETTI**

BANDAGISTE  
 ORTHOPÉDISTE, FOURNISSEUR  
 DES HOSPICES

71, rue de la République, 71  
 ALLÉE DES BAINS

Nota. — Ne pas confondre cette Maison avec d'autres du même genre.  
 Rue de la République, 71



MAISON WOLFF FONDÉE EN 1819

**JALOUSIES OU ABAT-JOUR**

Système économique perfectionné

**V<sup>VE</sup> WOLFF**

BREVETÉE S. G. D. G.

LYON. — Place Saint-Michel, 9 et 7, rue Martin. — LYON

Fournisseur des Chemins de fer : Saint-Étienne, Genève, Grenoble, etc.

Élégance, Économie, Solidité, Facilité de manœuvre, Durée, Garantie.

Brevet d'invention et de perfectionnement pour nos tiges de fer qui donnent le sombre et le clair rien que par l'inclinaison des lames de l'Abat-Jour.

**PLUS DE CORDES** dont les inconvénients sont multiples et très coûteux. Notre système est appelé à juste titre **Système économique Wolff. 50 % d'économie.**

**BREVETS**  
 OBTENTION  
 CESSION  
 EXPLOITATION  
 MARQUES DE FABRIQUES  
**FRANCE**  
 ÉTRANGER  
*Rabilloud*  
 66  
*Lepinette & Rabilloud*  
 Avenue de Saxe  
**LYON**  
 MAISON CRÉE EN 1856

De 9 à 11 heures **Renseignements** sur toutes les lois françaises et étrangères. Brevets, Patentes, Dépôts de marques, modèles et dessins de fabrique. Pièces à fournir, Taxes etc.

**Recherches** des antériorités. Copies de Brevets en vigueur ou déchu, Rapports et Avis motivés pour procédure en contrefaçon etc. — **Études** pratiques des inventions. Dessins et Devis pour la construction des machines, appareils etc. — **Visites d'usines**, Conseils légaux et industriels. — **Envoi de Renseignements spéciaux et Tarifs.**

20 MÉDAILLES D'OR  
 ET TOUS LES PREMIERS PRIX  
 SANS EXCEPTION DEPUIS 4 ANS  
 EXPOSITION UNIVERSELLE 1878  
 MÉDAILLE D'OR ET LÉGION D'H<sup>ON</sup>

**PORTEUR DECAUVILLE** BREVETÉ S. G. D. G. FRANCE & ÉTRANGER

TRANSPORT DES RECOLTES  
 CHEMIN DE FER PORTATIF  
 A POSE INSTANTANÉE  
 ADOPTÉ PAR L'ARTILLERIE, LE GENIE,  
 LES PONTS ET CHAUSSEES LA VILLE DE PARIS &

CONSTRUIT PAR LES ATELIERS DECAUVILLE AINÉ\*  
 A PETIT-BOURG (SEINE & OISE)

UN VÉHICULE ATTEND LES VISITEURS  
 LES MARDI ET VENDREDI, TRAIN 11 H 25  
 CARL DE LYON POUR EVRY-PETIT-BOURG

ENVOI A L'ESSAI  
 950 CLIENTS EN 4 ANS  
 ÉVITER LES CONTREFAÇONS

MATÉRIEL D'ENTREPRENEUR  
 SERVICE DES USINES  
 FONCTIONNE DANS TOUS LES PAYS DU MONDE  
 VOIR LA LISTE DES CLIENTS SUR LE PROSPECTUS ENVOYÉ FRANCO SUR DEMANDE

LIBRAIRIE DE FIRMIN DIDOT & C<sup>ie</sup>, rue Jacob, 56, à PARIS

**DICTIONNAIRE RAISONNÉ D'ARCHITECTURE**

ET DES SCIENCES ET ARTS QUI S'Y RATTACHENT, PAR M. BOSC, ARCHITECTE

ILLUSTRÉ DE NOMBREUSES GRAVURES SUR BOIS & DE CHROMO-LITHOGRAPHIES

4 Volumes in-8 jésus : 120 francs      4 Volumes in-8 jésus : 120 francs